

Quand la fée électricité illuminait Habâ

DANS CE NUMÉRO :

De quand date l'électrification du village ?

Qui coupait le courant de la centrale de Bologne pour envoyer un signal à son père ?

Si je connaissais l'imbécile qui a fait sauter le pont de Bologne en 1940 ?

Un scoop, Jean Muller a éclairé le village avant d'éclairer les esprits via le centre culturel.

Que payait-on au début pour avoir de l'électricité à Habay ?

Avec la crise énergétique, les coûts de l'électricité et du gaz flambent (sans jeu de mots) actuellement. Cette crise nous rappelle de manière douloureuse, à la fois l'importance qu'a pris l'électricité dans nos vies quotidiennes, sa nécessité, le confort qu'elle apporte mais aussi que ce bien de consommation courant risque de devenir un luxe dans un avenir proche voire un frein puissant à l'activité économique.

Ce contexte anxiogène m'amène à évoquer l'époque, pas si lointaine, où l'électricité a timidement fait son apparition dans notre village, d'abord pour l'éclairage intérieur puis, dès avant la guerre 40 mais bien plus dans les années 60, pour suivre l'introduction de la modernité dans nos foyers : appareils électroménagers, radios, tv, machines pour les entreprises, garages, éclairage public, illuminations des magasins, alimentation des forains à la fête du 15 août... L'histoire a toujours quelque chose à nous apprendre et nous verrons que les recommandations actuelles en matière d'économie d'énergie étaient en fait un comportement plutôt naturel dans la population habay-sienne autrefois.

De quand date la première électrification de Habay ?

Lorsque l'on interrogeait les anciens au sujet de l'éclairage des maisons et des rues, les plus âgés nés avant 1900 m'ont raconté en 1984 lors de l'enquête sur l'historique de la guerre 14, à quel point l'arrivée du « courant électrique » fut un progrès dans nos villages. Si de nos jours il suffit d'un interrupteur ou si votre maison est équipée en domotique de demander « Google allume le salon » pour éclairer toute une pièce, à l'époque rien de tel dans nos habitations. On s'éclairait encore au quinquet à pétrole, à la bougie, à



Grand'rue de Habay-la-Neuve en 1860



la lampe à carbure surtout utilisée pour l'éclairage des vélos, mais aussi... à la lumière du feu de bois dans la grande cheminée. Durant les beaux jours, tout le monde se tenait dehors sur le banc, profitant de la lumière naturelle. C'était encore pour beaucoup le domaine de la débrouille monsieur Roussel d'Harinsart m'avait indiqué qu'en 1914, du fait de la pénurie de pétrole, il allait « ramasser les sauges, on les ouvrait en deux et on tirait la « mèche » qui se trouvait au milieu, on la laissait sécher et on s'éclairait un peu avec cela, mais ça sentait mauvais ». Ces méthodes rudimentaires permettaient d'avoir un peu de lumière dans sa maison, juste dans une pièce pour y faire quelques activités et de toute façon, nos aînés ne se couchaient pas très tard. Nous qui passons aujourd'hui la majeure partie de nos loisirs à la lumière d'un écran d'ordinateur, d'une tablette ou d'un poste de télévision, avons du mal à imaginer le peu de clarté qui régnait dans une pièce éclairée avec une seule source de lumière, surtout si c'était une flamme vacillante. Lire un livre relevait déjà d'un défi pour les yeux, jouer aux cartes était tout aussi ardu, mais nos aînés s'y habuaient et peut-être leurs yeux étaient-ils plus aiguisés que les nôtres. Leur univers était d'ailleurs aussi bien différent du nôtre, puisqu'ils bénéficiaient la nuit d'un ciel parfaitement étoilé, dont la vue, en tout cas, n'était pas parasitée par l'éclairage public qui aujourd'hui pose question, puisque même les astronomes ont du mal à bien observer notre ciel et que notre pays est réputé être visible de la lune par le simple tracé de ses autoroutes suréclairées ! La première trace écrite qui fait allusion à l'installation

d'un réseau électrique à Habay, je l'ai trouvée dans le journal *L'avenir du Luxembourg* du 23/02/1910, c'est un tout petit article qui précise : « *Habay-la-Neuve, un amateur d'électricité nous livrait dernièrement ses réflexions visant notre localité. Le village de Habay-la-Neuve pourrait faire revivre ses anciennes activités par l'installation d'une centrale électrique activée par les chutes d'eau du Pont d'Oye, de Bologne et de La Trapperie. Ces chutes d'eau sont paraît-il suffisantes pour donner l'éclairage électrique et la force motrice à la ville d'Arlon et aux villages des environs. Il y a là une idée à creuser pour le bien-être de la région. Signé Herbeumont.* »

Nous le constatons, ces quelques lignes pleines de bon sens avaient le double objectif de remettre en marche les anciennes usines et de relancer l'économie dans la vallée et en parallèle, d'amener dans les villages et même à la ville d'Arlon, le progrès électrique. Vallée des Lacs, avec ses anciens barrages et retenues d'eau, Habay était donc logiquement bien dotée de sites pouvant bénéficier de l'énergie hydraulique transformée cette fois en courant électrique à l'instar des grands barrages comme celui de la Gileppe, toutes proportions gardées bien sûr. Cette idée allait d'ailleurs être rapidement concrétisée.

Ci-dessus, vue de la scierie du Châtelet vers 1910, elle fonctionnait avec l'énergie hydraulique fournie par la chute d'eau qui existe toujours. A l'arrière plan, le château de la famille de Bonhome. A droite l'église et la lampe installée en 1916 toujours présente sur cette photo.

Le premier bâtiment éclairé : l'église !

De manière assez surprenante, l'histoire locale nous apprend que le premier bâtiment de Habâ à avoir bénéficié d'un éclairage fut l'église de Habay-la-Neuve. C'est en effet en 1916, le 9 avril, que le conseil communal donna l'autorisation au Baron Joseph de Bonhome (photo ci-contre) propriétaire du château et de la scierie du Châtelet de fournir de l'électricité dans la maison de culte située à 300 mètres de son usine. Le conseil communal de l'époque était de tendance libérale et la demande émanait d'un représentant catholique pour un édifice dédié au culte qui avait, lors de sa construction, coupé le village en deux camps, et ce de manière très exacerbée. Les de Bonhome étaient de généreux donateurs pour la paroisse, en pleine guerre scolaire ils avaient financé l'achat d'une maison d'école pour la tenue de l'enseignement catholique et pour la nouvelle église avaient offert les autels latéraux qui portent leurs armoiries et une des deux cloches. Le conseil émit donc une série de remarques et obligations qui auraient pu constituer des freins et qu'il résuma ainsi :

- L'installation et la fourniture d'électricité dans l'église se fera aux frais du baron mais aussi à ses risques et périls, à condition qu'il garantisse personnellement, par écrit, remis au bourgmestre :

- 1 que tous les frais d'installation et entretien seront à sa charge ou couverte par des dons privés

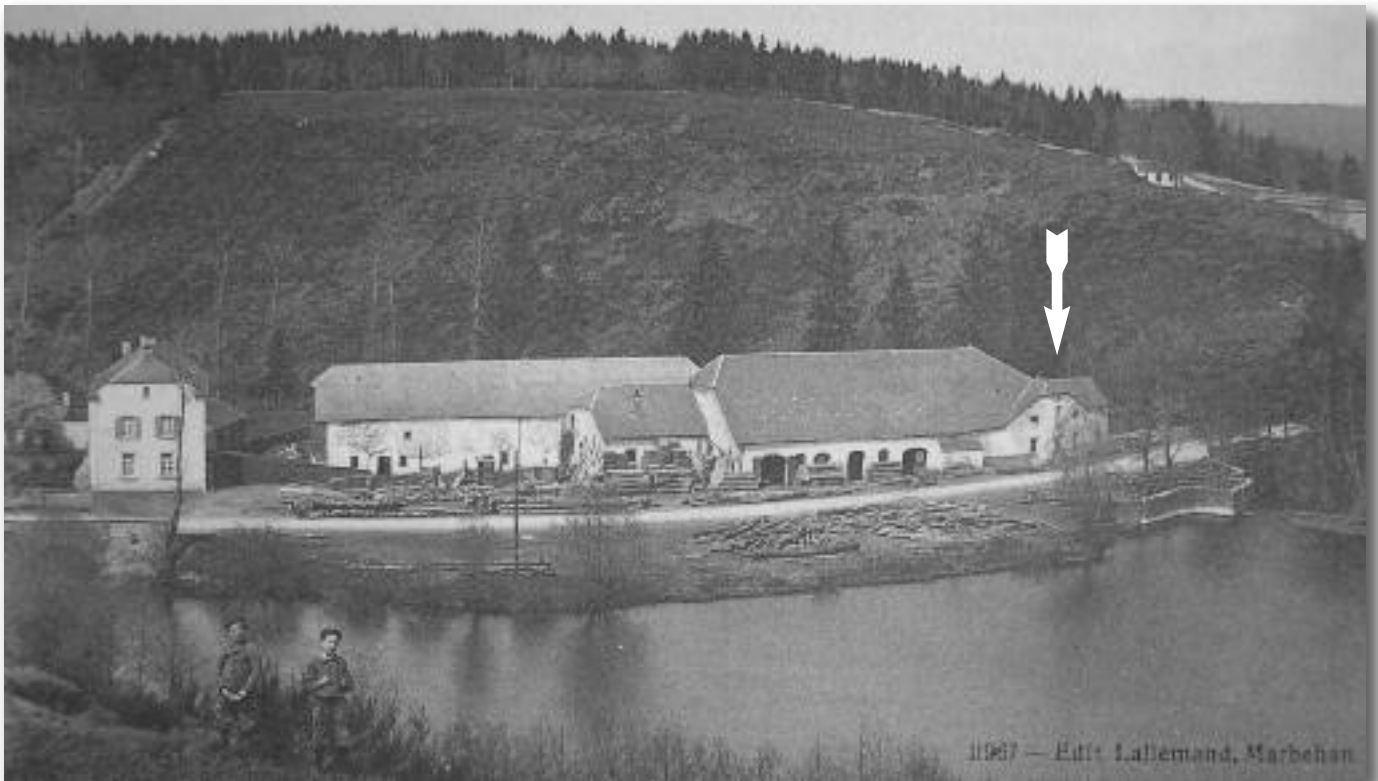


- 2 qu'ils sera responsable de tous les accidents quelconques pouvant résulter de cette installation et qu'il s'entendra avec le bourgmestre quant à l'emplacement de la conduite.

Le baron obtint l'autorisation et put mettre à contribution la chute d'eau et la turbine qui alimentaient la scierie qui existait à l'époque devant sa maison, mairie actuelle. Il ne faisait que suivre l'exem-

ple des maîtres de forges qui utilisaient l'énergie hydraulique pour faire tourner les usines à fer, puis les moulins, scieries et papeterie qui ont succédé à ces établissements sidérurgiques. Charles de Bonhome, père de Joseph et de Jeanne, avait acheté le domaine et les usines du Châtelet en 1878, le 29 juin à Edouard de Prémorcel. (80.000 frs, source Christopher Misson, dans son ouvrage « Sur





Ci-dessus, vue de la scierie de Bologne. Après l'époque des forges, ce site industriel a été repris par M. Florentin qui y a poursuivi une activité de forges, notamment par la fabrication de pièces en fonte. A côté de cette activité, il y avait aussi un moulin installé dans la partie à droite de cette photo, le long de la Rulles, c'est là que la Commune installa sa première centrale électrique. (voir photo plus loin)

les pas de Charles de Radzitzky) Toujours selon les sources de Christopher Misson, six mois plus tard, le baron acheta pour 40.000 frs la scierie contigüe dont il confia l'exploitation à monsieur Harmel. Après tous ces combats, il y avait enfin l'électricité au centre du village, là où la lumière, divine cette fois, pouvait éclairer en parallèle les paroissiens.

Le conseil libéral ne pouvait pas en rester là bien évidemment et quelques mois plus tard, en séance du 1er octobre 1916 MM Baudrux, président, Schmit échevin, Braune, Bovet, Mathieu, Courtois, Pierrard et Dupont, conseillers et Bernard secrétaire décidèrent eux aussi d'utiliser la force hydraulique pour doter leur village du courant électrique. Voici ce qui est dit dans la délibération :

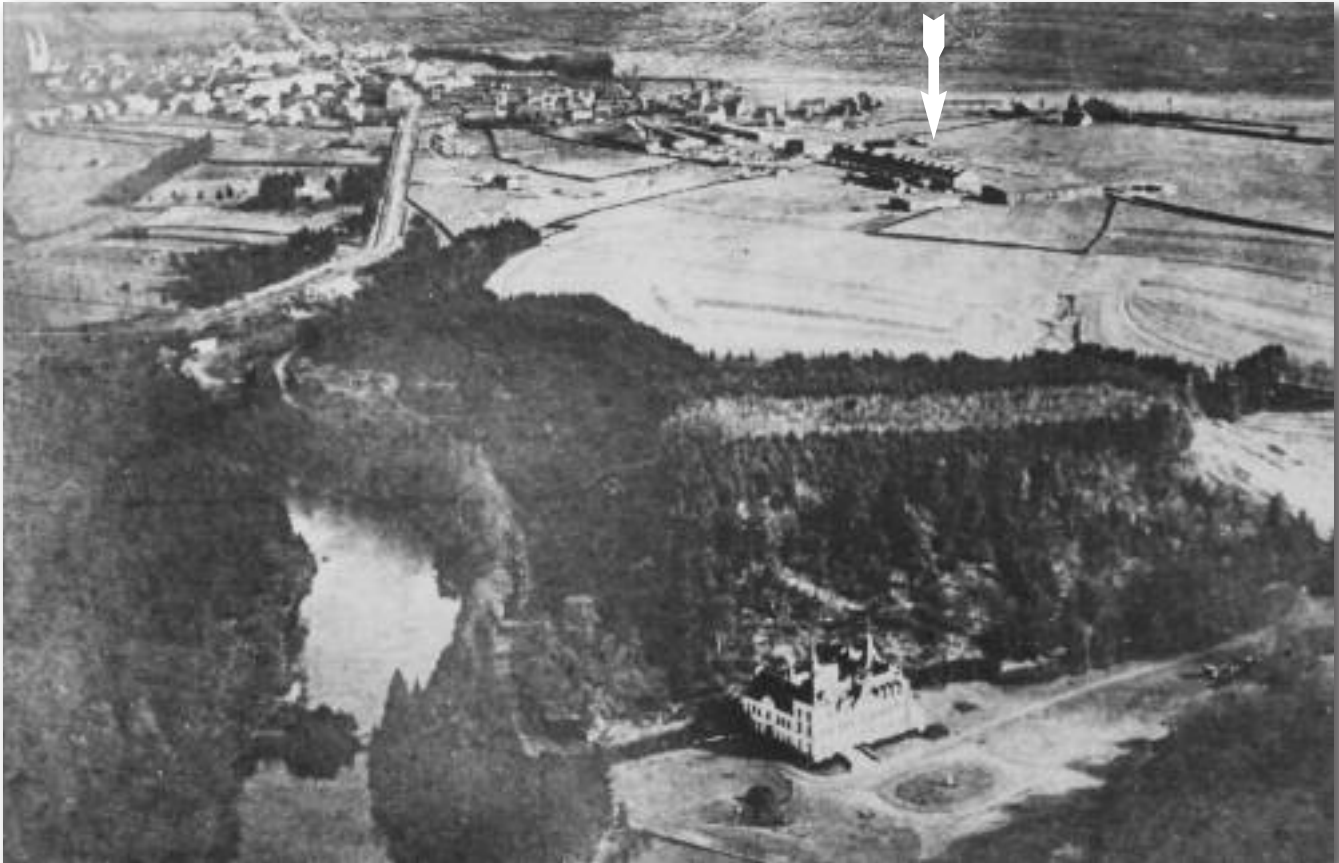
- Attendu que M. Vidrequin cesse l'exploitation de sa scierie activée par la force hydraulique et qu'il consent à la louer à la commune pour un long terme

Le conseil communal à l'unanimité décide : qu'il y a lieu d'étudier la question de l'éclairage électrique de la com-

mune en louant l'usine de M. Vidrequin et charge M. Boxus, électricien à Liège de dresser les plans et devis pour l'installation électrique pour la commune.

Nous étions en pleine guerre, aux temps les plus sombres de notre histoire et paradoxalement (paradoxe allemand aussi), c'est à cette période que le village reçut ses premières lumières d'ailleurs, les occupants se lancèrent eux aussi dans l'équipement électrique mais de leurs installations. Tout ce développement électrique militaire était lié à la construction entre Habay-la-Neuve et Habay-la-Vieille d'un vaste réseau de bâtiments destinés à accueillir et abriter un camp d'aviation puis un atelier de montage d'avions de guerre qui de Habay partaient combattre sur le front français.

Les Allemands installèrent d'abord des dynamos actionnées par des moteurs dans de petits abris, il y en avait un, rue de Rimbiéry à l'entrée de Habay-la-Vieille, plus tard en 1917, une fois le grand hangar construit à Habay-la-Neuve, les Allemands installèrent aussi un moteur alimenté par du charbon avec dynamo près de la maison Mathieu, au bout de la rue du Pachis, rue de la Libération aujourd'hui. Ils avaient un important stock de charbon dans les remises à l'arrière de cette ferme à l'époque. La féé électricité était ici au service des ambitions guerrières mais petit à petit la modernité et la vitesse gagnaient un village que l'on peut encore qualifier de paisible au début du siècle.



Deux documents exceptionnels montrant les installations allemandes édifiées en 14/18 pour d'une part accueillir les premiers avions militaires destinés à aller combattre au front et ensuite vue ci-dessus, les grands hangars des ateliers de montage des avions situés le long de la rue de la Libération, rue du Paquis à l'époque. Là les occupants installèrent un système d'électrification rudimentaire à base de dynamo et moteur à charbon pour éclairer les lieux. Ci dessous, là où le montre la flèche, petit hangar à l'entrée de Habay-la-Vieille qui abritait un des groupes électrogènes et lignes vers H-I-N. Le réseau allemand constitua le premier réseau électrique dans nos villages.



Années 1920, le réseau se développe.

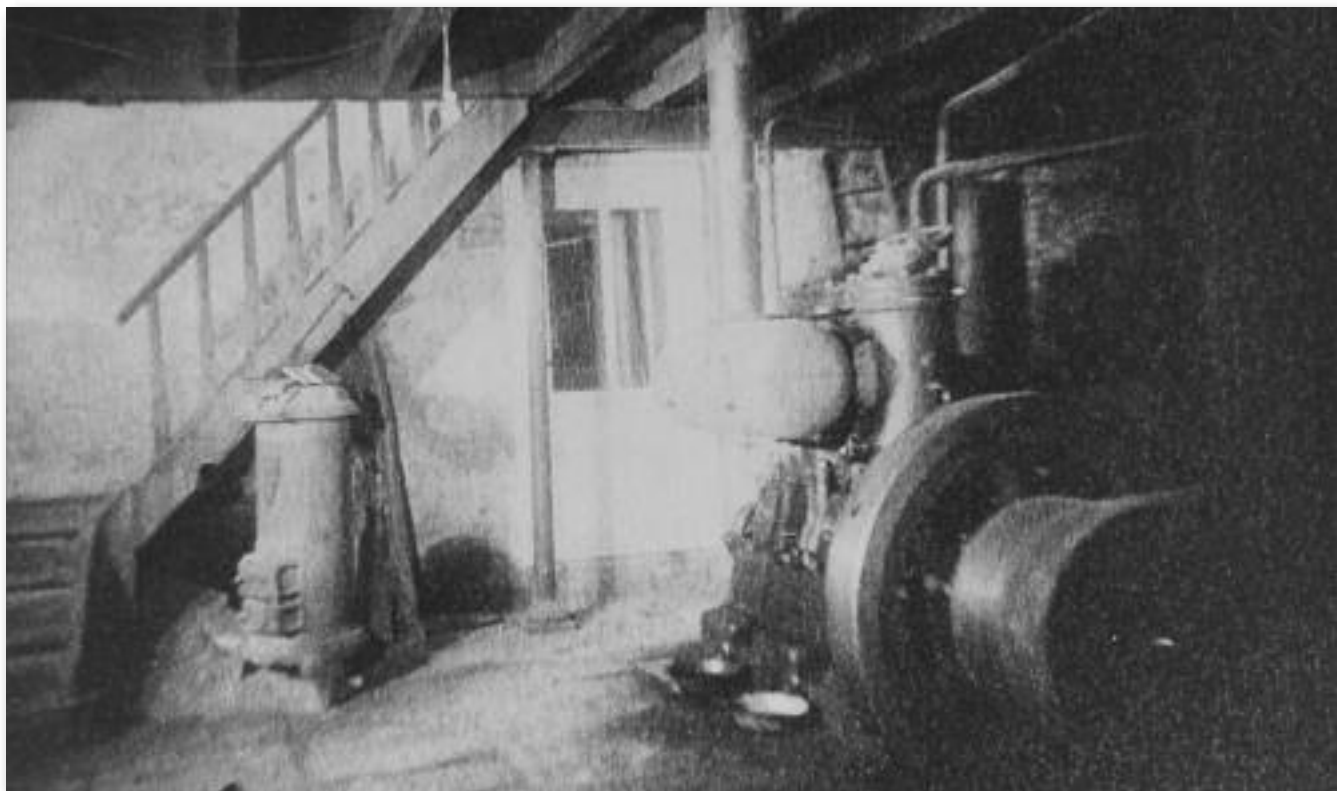
Après la guerre, l'administration communale continua d'installer l'électricité dans le village, les anciennes cartes montrent quelques poteaux mais comme l'indique Jean Muller dans l'interview que nous publions de lui ci-après, les fils d'alimentation couraient plutôt le long des façades et tout cela était encore très précaire. Logiquement, à la fin de la guerre, la députation permanente autorisa la commune à récupérer et actionner le réseau installé par l'occupant. En séance du 10-08-19 « La députation permanente autorisa la commune de Habay-la-Neuve à l'achat de l'usine montée par les Allemands pour un prix minimum à la direction de l'aéronautique (ndrl qui avait récupéré les bâtiments). Elle permit aussi que la commune équipe un bâtiment de la scierie de Bologne, « attendu que la force motrice est suffisante pour doter le village d'une installation complète », autorisation accordée pour un terme de deux ans moyennant la location annuelle de 1500 francs ».

Petit à petit, le village fut équipé, dès 1921, on modernisa les installations car les demandes de raccordements affluèrent. Il fallut dès lors investir dans un équipement sérieux, la roue hydraulique étant devenue insuffisante et sujette à l'arrêt lors des périodes de vive sécheresse, la commune installa une turbine qui devait donner une force trois fois supérieure à celle de la roue. On modifia aussi le tableau de la centrale et l'usine fut cette fois louée pour un bail de 20 ans à monsieur Vidrequin afin

de pérenniser ces équipements. Le conseil en date du 27/03/1921 pouvait s'enorgueillir de fournir de l'électricité à tous les habitants pour un prix modique de 50 centimes le Kwatt.

Poursuivant sa lancée, la commune acheta deux nouvelles dynamos dès 1922 et fit remplacer les fils de fer du réseau par des fils en cuivre, métal meilleur conducteur ce qui améliora la qualité du service. Lorsque j'utilise le mot modernité, il faut bien sûr relativiser comparativement à nos installations actuelles. Le courant n'était pas garanti, en période de sécheresse nous l'avons vu, il perdait en intensité, le système de dynamo avait aussi un défaut car la courroie qui les actionnait présentait une couture et de ce fait il y avait un léger à-coup qui faisait varier le courant et cela se ressentait à l'intérieur des habitations où l'éclairage papillonnait comme une flamme de bougie. Les foyers restaient aussi parfois des heures sans électricité, mais comme les tâches ménagères étaient encore toutes faites à la main, les populations n'étaient pas trop handicapées par ces baisses de rendement. Imaginons aujourd'hui une coupure de courant de deux jours pour comprendre à quel point nous sommes devenus dépendants de cette énergie, plus rien ne fonctionnerait dans notre société, plus de machines évidemment mais plus d'informatique et bientôt peut être plus de voitures... électriques.

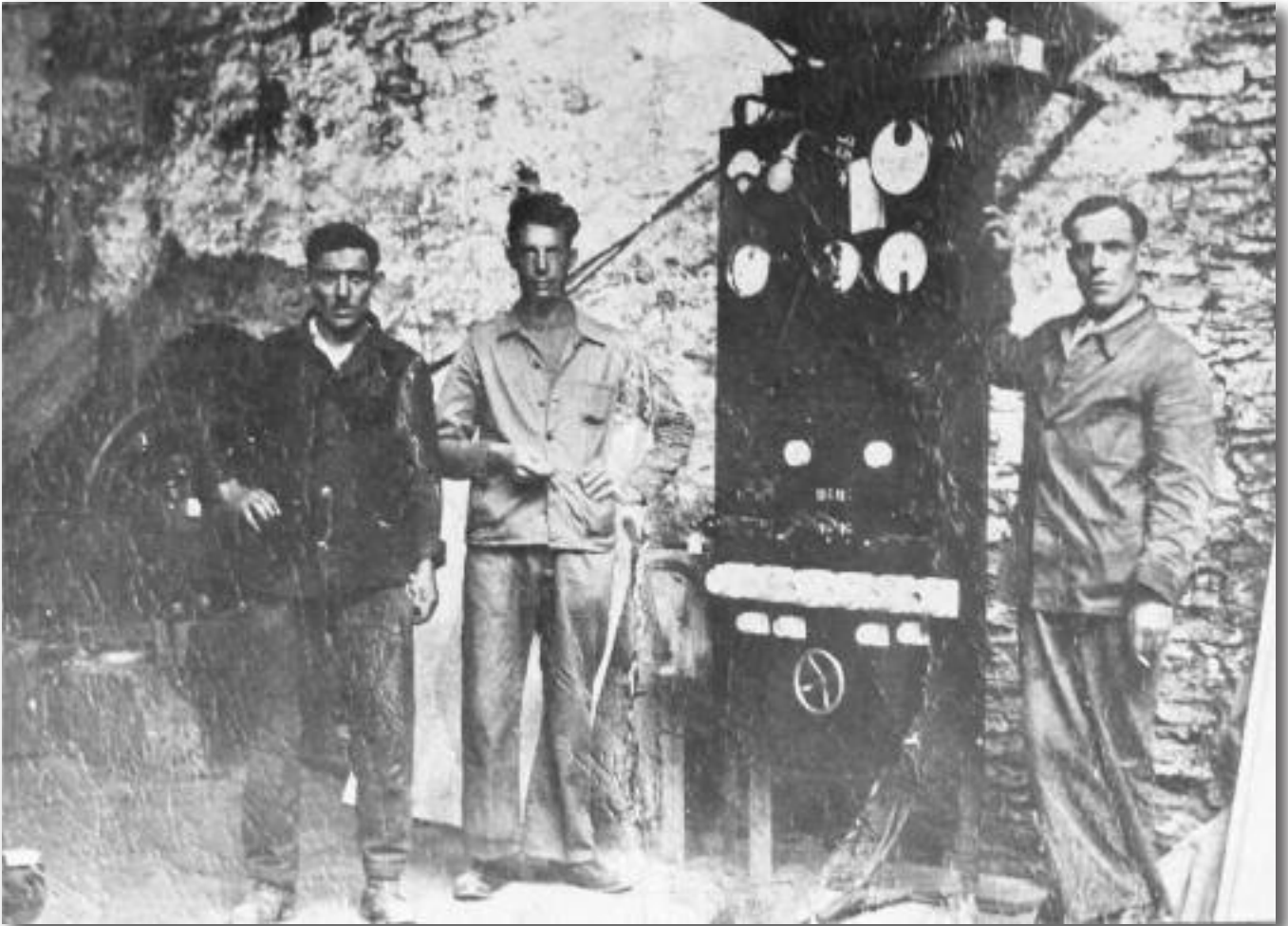
Ci-dessus, vue intérieure de l'ancienne installation électrique telle que la Firme Muller la reprendra en 1936, les photos des pages suivantes montrent les moteurs plus modernes installés par la suite.





Deux vues de la rue d'Hoffschmidt, sur la plus ancienne ci-dessus, on voit parfaitement l'ancienne installation électrique où les lignes couraient directement le long des façades. Ci-dessus la même rue avant guerre 40, les poteaux en béton installés par la firme Muller assurent la liaison avec l'électricité domestique.





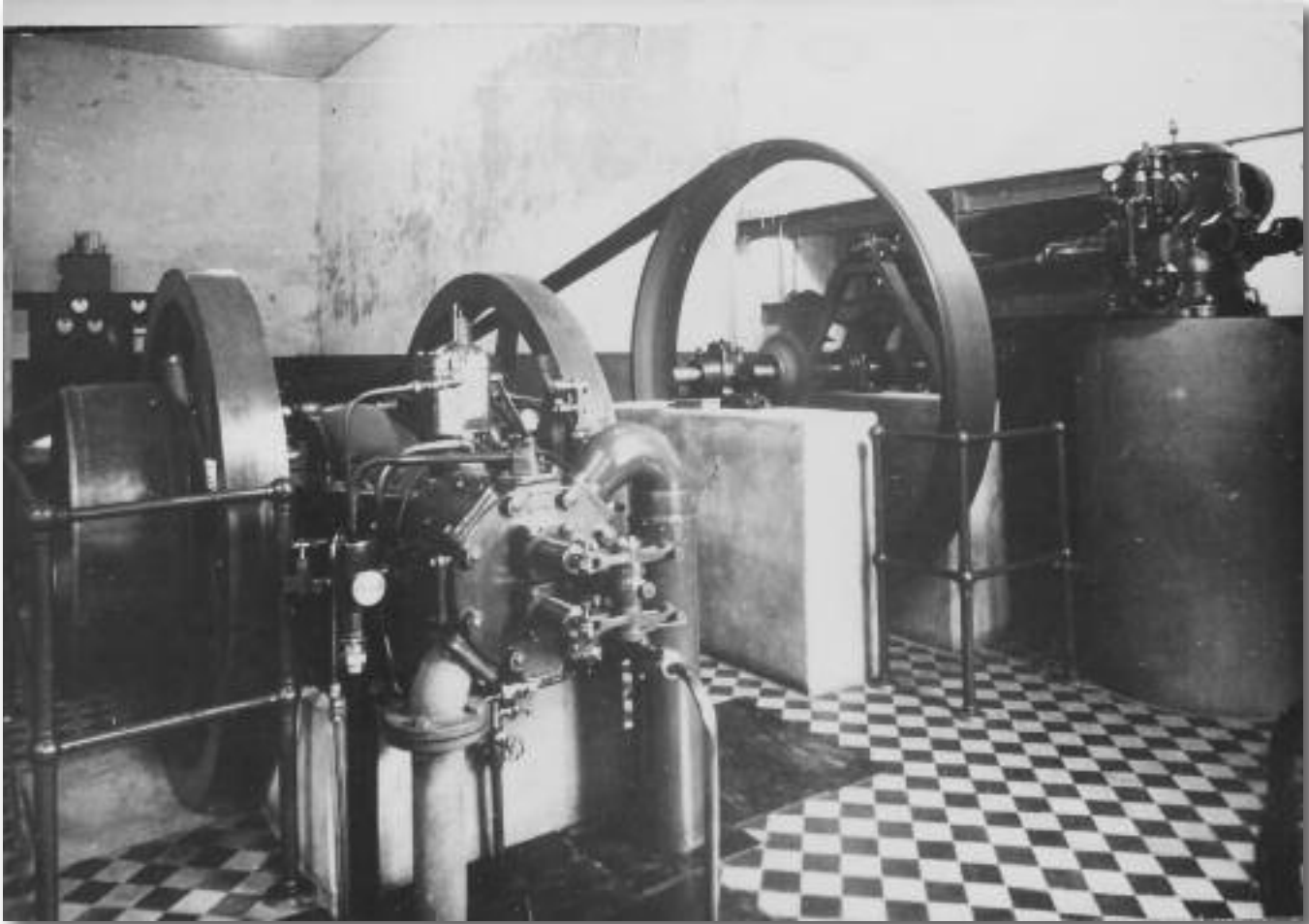
Ci-dessus, vue intérieure de l'ancienne installation électrique et du personnel employé à l'époque.

L'équipement d'une habitation était donc très rudimentaire dans les années 20. Il n'y avait généralement qu'une ampoule électrique de faible intensité (25 watts), suspendue à un fil mais que l'on pouvait faire monter ou descendre en fonction des besoins, plus bas pour les travaux de couture par ex, plus haut pour éclairer la table et prendre son repas. On installait dès lors cette ampoule dans une pièce à vivre, où tout le monde se rassemblait, la cuisine ou le pèle par ex. Pour se raccorder, il suffisait d'en faire la demande à l'administration communale.

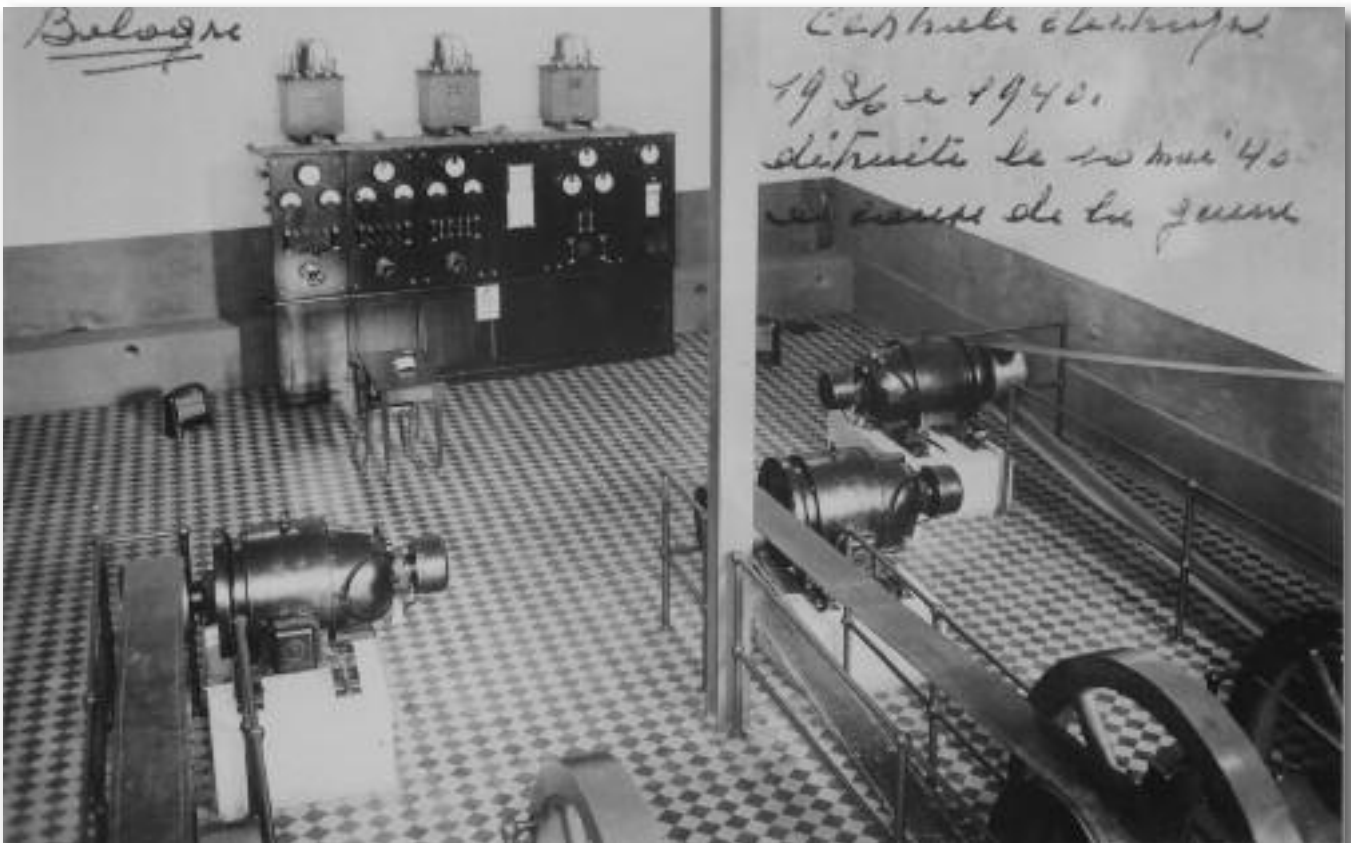
L'éclairage public était aussi assez rudimentaire. Il est plus logique de parler de points lumineux qui éclairaient certes mais très faiblement quelques quartiers, pas tous, les écarts étant oubliés. Un relais était installé dans la mairie et un employé pouvait allumer ou éteindre l'éclairage public matin et soir, fermeture vers 22h, comme l'ancien éclairage au pétrole. Le matériel présent à la centrale bénéficiait de la force hydraulique générée par la retenue d'eau de l'étang de Bologne, mais cette énergie

fluctuait évidemment en fonction du débit des eaux et disparaissait en cas de forte sécheresse. Ce manque était compensé par des machines actionnées au charbon, déjà sous l'occupation allemande, nous l'avons vu ce qui posait aussi quelques problèmes lorsque les prix de cette matière première augmentaient ou lors de la seconde guerre mondiale, où toutes les sources d'énergie firent défaut. Avec une alimentation fluctuante, avec des soucis en matière d'énergie, les Habaysiens étaient souvent privés de courant et les plaintes furent nombreuses, surtout lorsqu'il a fallu effectuer de grands travaux de raccordement durant lesquels il fallait complètement couper l'électricité sur un réseau qui formait une seule boucle à l'origine.

Dans les archives communales, un document préparatoire à la mise en en concession du réseau électrique nous donne quelques indications sur le matériel de la centrale de Bologne au début des années 30. Il stipule que le concessionnaire sera tenu de racheter l'installation électrique existante, estimée à 100.000 francs, mais ce matériel pouvait aussi être mis en location. Il faudra aussi que le concessionnaire privé continue le bail de location (qui expirera le 1/4/1941) et s'acquitte des frais inhérents à savoir 3000 frs mensuels et 1000 francs d'in-



Deux vues de la centrale de Bologne et des moteurs et tableaux installés par la firme Muller





demnité annuelle.

La commune signalait également qu'elle ne garantissait pas le niveau actuel de l'étang et qu'au niveau du matériel, il existait :

- Deux dynamos de 150 ampères, 220 volts
- Deux dynamos de 80 ampères 220 volts
- Sept kilomètres de ligne, cuivre, bien équipés
- Un tableau de distribution à Bologne
- Un tableau de distribution à la mairie
- Un moteur Moes 125 ampères, en ordre de marche
- Poulies, courroies...

La Commune exigeait aussi que le nouveau concessionnaire garde dans son personnel, l'employé qui s'occupait avant cela de la gestion de la centrale, il s'agissait probablement de Félix Jean, Félix du Pîm que monsieur Muller évoque avec humour dans l'interview que nous publions plus loin.

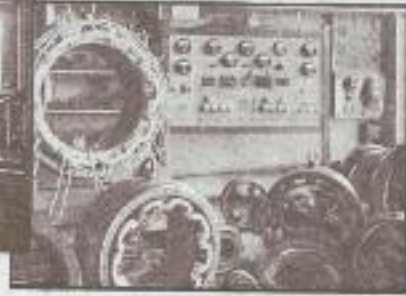
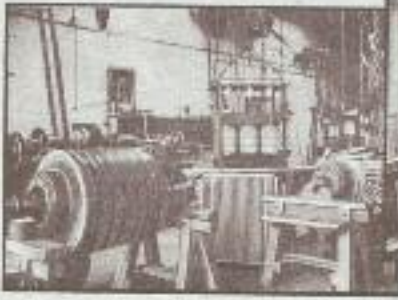
Deux firmes soumissionnèrent, la Sodélux et la Société luxembourgeoise de MM Muller, c'est cette dernière qui obtint le marché car elle reprenait l'ancienne installation, le personnel en place, la modernisait et proposait un tarif kwatt/heure plus attractif. La Sodélux qui était déjà fortement implantée en province de Luxembourg et à laquelle Habay-la-Vieille était affiliée, proposait elle de se greffer sur son réseau existant via un transformateur, son électricité provenant de plusieurs sources dont la France et une partie du bassin de Liège. Avec l'entreprise Muller, l'électricité restait dans le giron et la compétence communale, comme ce sera le cas quelques années plus tard pour la gestion de l'eau, c'était une forme d'indépendance et de meilleur contrôle que visaient les édiles de l'époque. Aujourd'hui tant l'électricité que l'alimentation en eau sont aux mains de grands groupes d'envergure internationale.



Ci-dessus, publicité de la firme Muller et plaque émailée de la société, documents conservés au centre de recherches de Habay

Les entreprises Muller qui soumissionneront pour obtenir le marché vont amplement moderniser le réseau et rafraîchir les locaux de la centrale qui avaient peu changé depuis la reconversion de l'ancien moulin qui se trouvait là autrefois. Les travaux furent exécutés rapidement et la majorité des Habaysiens furent satisfaits de ce service même s'il y eut de nombreuses coupures durant les travaux et extension des lignes. En date du 5 février 1938, la firme Muller sollicitera auprès de la Députation Permanente, une copie de l'acte datant du 18/06/ 1845 qui autorisait le barrage créé à l'étang de Bologne et destiné à alimenter l'usine Florentin et son moulin et scierie à l'époque.

Aux archives de l'Etat à Arlon figure un courrier de M. Muller qui détaille sa proposition de reprise, ce document est intéressant et il nous fournit une foule de précisions sur les avancées techniques et les progrès que se proposait d'apporter l'entreprise privée. Nous le publions ci-après.



**CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES
DE LUXEMBOURG**
A. MULLER & FILS
INGENIEURS - CONSTRUCTEURS - SPECIALISTES

ATELIERS SPECIALISES POUR
REPARATIONS
REBOBINAGES
TRANSFORMATIONS
de toutes Machines Electriques

Stock important de Moteurs à Dynamos
Neufs et occasion de toutes puissances

COLLECTEURS - APPAREILLAGE

ENTREPRISES GENERALES ELECTRICITE
INSTALLATIONS - MATERIEL

Appareils Télégraphiques DYNAMOTEUR
TELEPHONE - 9105

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente font partie intégrante de la convention de vente conclue par nous ; ces ventes sont formalisées conformément aux conditions.

Pour être mises en condition, les marchandises doivent être formalisées dans les huit jours qui suivent la réception de la marchandise.

Notre matériel est destiné à être utilisé avec l'électricité ; ces articles peuvent être affectés en présence de l'acheteur, et il en a manifesté la destination de la destination de sa commande. Les expéditions sont faites aux risques et périls de l'acheteur ; en cas d'avarie, etc., ce dernier devra valablement présenter un récépissé au fournisseur.

Notre matériel nous est livré par un usinier ou par un fabricant de machines et nous nous réservons le droit de nous adresser à un fabricant de machines et nous nous réservons le droit de nous adresser à un fabricant de machines et nous nous réservons le droit de nous adresser à un fabricant de machines.

Notre matériel est destiné à être utilisé avec l'électricité ; ces articles peuvent être affectés en présence de l'acheteur, et il en a manifesté la destination de la destination de sa commande. Les expéditions sont faites aux risques et périls de l'acheteur ; en cas d'avarie, etc., ce dernier devra valablement présenter un récépissé au fournisseur.

Notre matériel est destiné à être utilisé avec l'électricité ; ces articles peuvent être affectés en présence de l'acheteur, et il en a manifesté la destination de la destination de sa commande. Les expéditions sont faites aux risques et périls de l'acheteur ; en cas d'avarie, etc., ce dernier devra valablement présenter un récépissé au fournisseur.

Notre matériel est destiné à être utilisé avec l'électricité ; ces articles peuvent être affectés en présence de l'acheteur, et il en a manifesté la destination de la destination de sa commande. Les expéditions sont faites aux risques et périls de l'acheteur ; en cas d'avarie, etc., ce dernier devra valablement présenter un récépissé au fournisseur.

Notre matériel est destiné à être utilisé avec l'électricité ; ces articles peuvent être affectés en présence de l'acheteur, et il en a manifesté la destination de la destination de sa commande. Les expéditions sont faites aux risques et périls de l'acheteur ; en cas d'avarie, etc., ce dernier devra valablement présenter un récépissé au fournisseur.



5 février 1938

Monsieur le Gouverneur
de la Province du Luxembourg Belge. ARLON

Monsieur le Gouverneur,

Nous avons bien l'avantage de solliciter de votre bienveillance une copie officielle de l'arrêté de la Députation Permanente de la Province du Luxembourg belge en date du 18 juin 1845, arrêté relatif à l'autorisation d'établir un barrage à HABAY LA NEUVE, au lieu dit " Bologne ", sur la RULLES.

S'il y a des annexes tels que plans etc... prière de joindre également copie.

Il nous serait agréable d'être en possession de cette pièce dans un délai assez rapproché, ayant un besoin urgent de celle-ci par suite du fait que nous sommes concessionnaires de la distribution d'électricité de la Commune de Habay la Neuve, et usagera de l'étang situé sur la Rulles à cet endroit.

Nous sommes à votre disposition entière pour solder les frais occasionnés par notre demande.

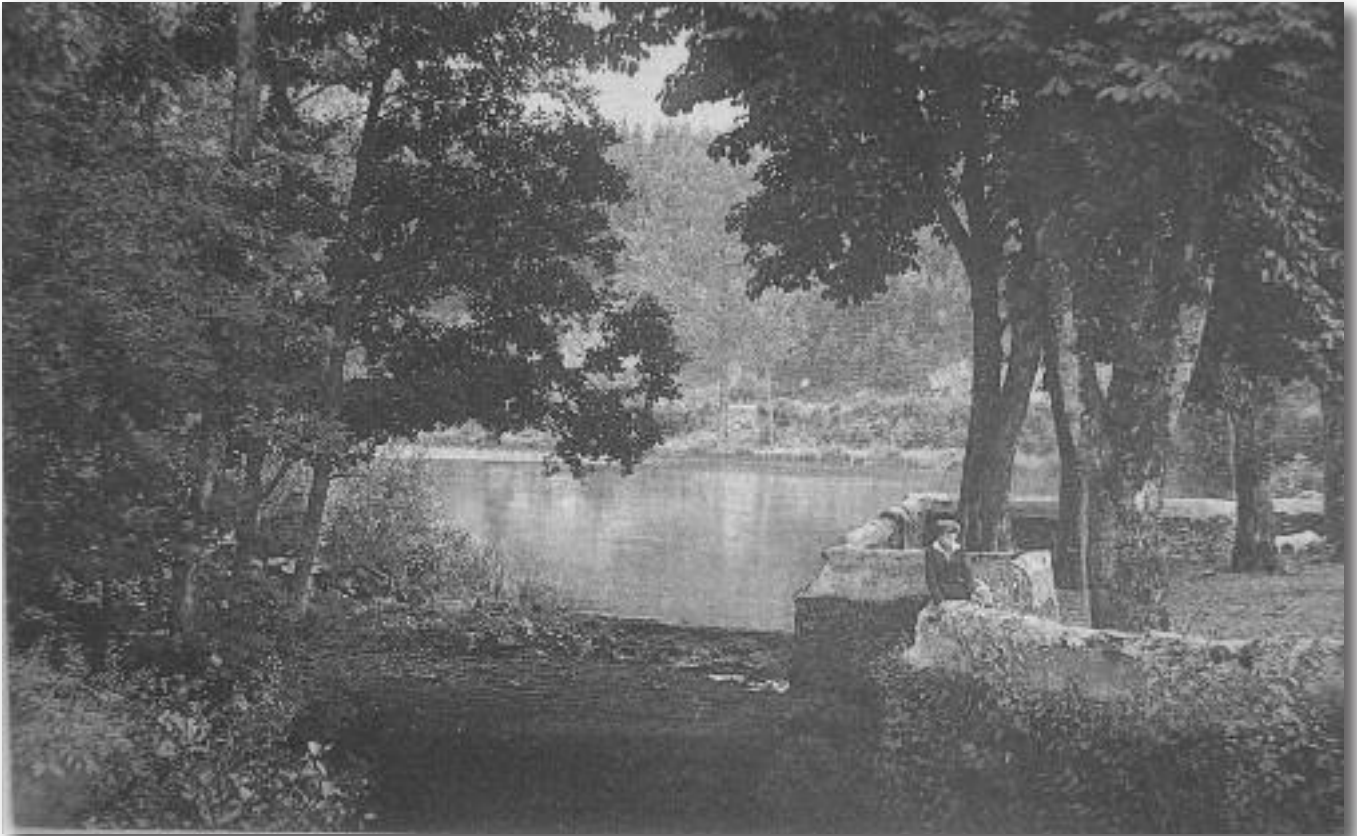
Dans cette attente,

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

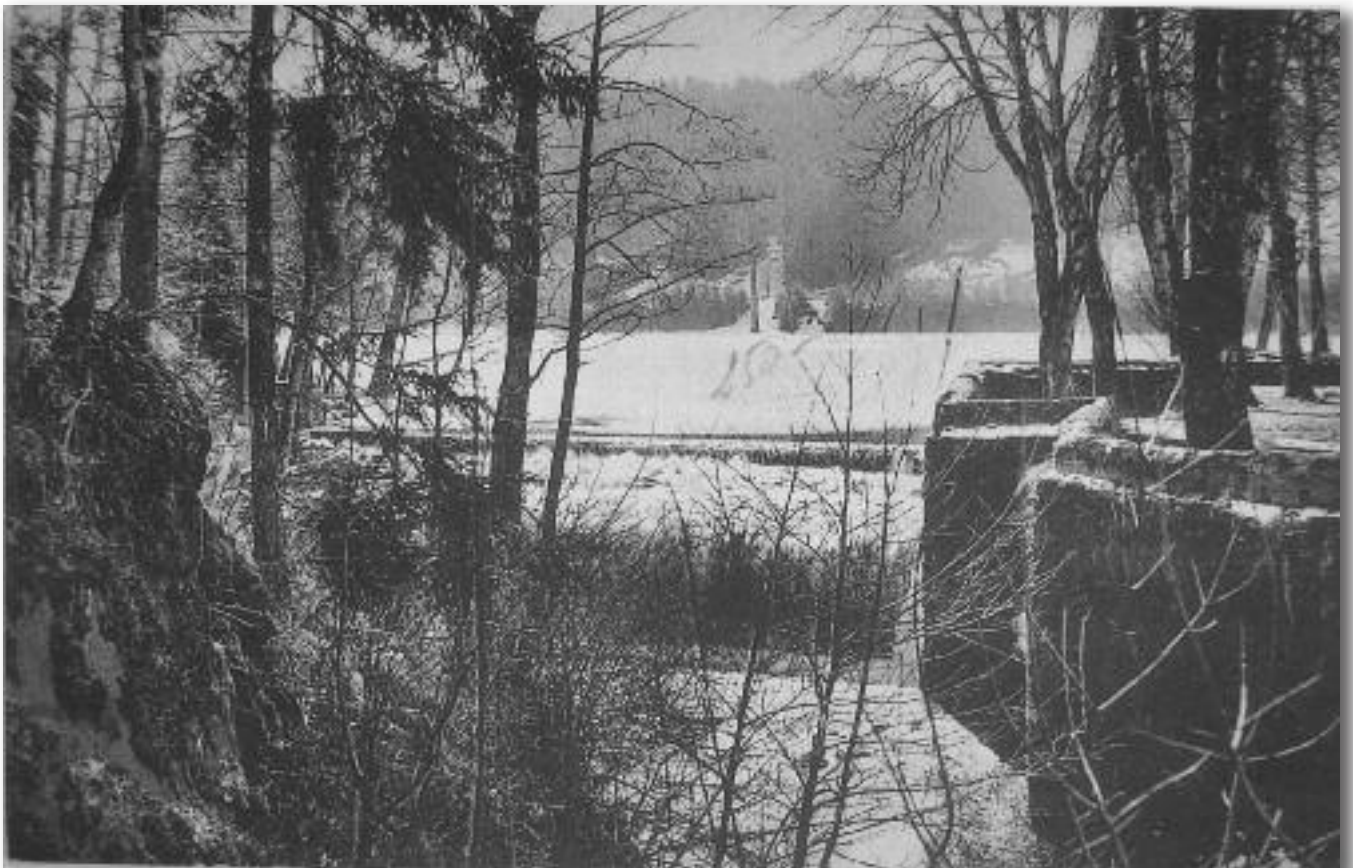
A. Muller



Ci-dessus, courrier daté du 5/02/1938, par lequel la firme Muller demande copie de l'arrêté du 18 juin 1845 autorisant l'établissement d'un barrage sur la ruelles à l'étang de Bologne, voire page suivante.



Deux vues de l'ancienne retenue d'eau qui permettait de réguler le débit de la Rulles et d'alimenter la centrale. Nous voyons ci-dessus qu'en période estivale, le débit était faible si non à l'arrêt alors qu'à contrario, il était excessif en période de crue. Pour pallier cet inconvénient, la firme Muller avait installé différents moteurs mais cela avait un coût puisqu'il fallait acheter le combustible (charbon ou essence) pour produire l'électricité nécessaire au village





Ci-dessus, deux documents très rares, où l'on voit l'ancienne centrale vue de l'arrière, il s'agit de l'ancien moulin reconverti par la commune et loué à monsieur Vidrequin. Monsieur Muller dans son interview nous en fait un descriptif assez précis. A droite nous voyons monsieur Jean Muller avec deux de ses employés. A gauche Jules Fudvoy qui ouvrira un magasin d'électricité rue Chantraine et à droite Camille Guillaume

Au début, les bénéfices ne furent pas vraiment au rendez-vous, l'entreprise Muller avait dû avancer des fonds pour effectuer les travaux et aménagements et la consommation restait encore assez faible, comme les rentrées étaient principalement liées à cette consommation, il fallut attendre qu'elle augmente sensiblement pour que le rendement soit meilleur. M. Muller écrivit un courrier pour détailler tous les surcoûts engendrés par l'installation et effectivement, il prévoyait plutôt un retour sur investissement sur le long terme. En 1937, les dépenses s'élevaient à 108.221,60 frs et les recettes à 95.850 soit une perte de 12.371,60 frs, en 1939 les recettes dépassaient un peu les dépenses, elles étaient de 115.511,35 frs pour 112.723,75 de frais soit un léger bénéfice de 2.787,60 frs. Parmi les frais, le poste du personnel était important (54.600) à quoi s'ajoutait l'indemnité versée à la commune (8749,95) qui elle bénéficiait plus de cette exploitation mais aussi les coûts liés aux achats de mazout, charbon, huiles, entretien du réseau....

M. Muller fournit plus précisément un bilan mois par mois qui atteste que les demandes en éclairage étaient logiquement plus importantes durant les mois d'hiver et plus faible en été, par exemple en janvier 12.231,75 frs et 6.344,70 francs en juillet 1939.

Au niveau des particuliers, il suffisait d'introduire une demande de raccordement directement à la Commune puis l'entreprise Muller raccordait l'habitation et installait un compteur. En annexe, nous publions un exemple de contrat qui devait être signé par le propriétaire, contrat comprenant de très nombreuses clauses, dont la lecture est fastidieuse comme pour tous les contrats d'assurance. Malgré ce côté un peu rebutant, certaines clauses nous fournissent quelques indications intéressantes. Comme c'est encore le cas actuellement, le compteur reste la propriété de la société fournisseuse, les particuliers ont à charge leur électricité intérieure avec l'obligation que celle-ci doit être aux normes légales. La firme Muller ne compte pas de supplément si l'habitation est à moins de dix mètres du réseau et si le comp-

Date	Muller		Muller		Date	Muller	Muller	Muller
	1938	1939	1940	1941				
1938	5403	2701	3232	4077	1939	801	1810	2033
1939	5621	2862	3736	4510				
1940	5874	2900	4009	4660				
1941	5217	4012	4007	4582				
1942	5821	2903	4152	4672				
1943	5921	3028	4225	4704				
1944	6134	3114	4560	4859				

Page ci-contre, copie d'un contrat signé par les particuliers en vue de se raccorder au réseau électrique de la firme Muller, comme pour tout contrat, il y a une foule de conditions respecter. Ci-dessus, carnet de relevé des compteurs tenu par Jean-Muller. Le nom de chaque propriétaire, son adresse, sa consommation sont soigneusement recopiés car ces notes servent de base à la facturation de la consommation.

teur ne nécessite pas un câblage intérieur supérieur à 2 m, au-delà il y a une taxe forfaitaire à payer en fonction du nombre d'ampères. Pour les besoins plus importants en électricité, un devis doit être préalablement établi, c'est le cas notamment pour les entreprises qui ont besoin d'une force motrice supérieure à celle de particuliers. L'abonné est bien sûr libre de faire exécuter ses travaux intérieurs par la firme de son choix, ainsi une nouvelle profession allait naître au village, celle d'électricien. Là aussi les installations devaient être conformes à la législation et la firme Muller déclinait toutes responsabilités en cas de problème lié à ces installations, elle déléguait d'ailleurs des agents pour vérifier la bonne qualité des installations, les embryons de la firme Vinçotte aujourd'hui.

Au niveau des installations pour professionnels, la firme Muller se réservait aussi le droit de refuser le raccord au réseau si la sécurité était en jeu mais aussi s'il existait un usage frauduleux de l'électricité. Pour installer le compteur, la firme exige que ce soit dans un endroit « propre, facile d'accès et sec » de toute évidence pour

éviter là aussi les accidents. Le relevé des compteurs se fera mensuellement ou tous les deux mois par le concessionnaire, monsieur Jean Muller m'avait remis un de ses carnets et l'on peut ainsi suivre rue par rue, les noms des Habaysiens qui étaient raccordés et ce qu'ils payaient pour leur consommation (voir photo).

En 1939, tout allait pour le mieux, le réseau était modernisé, l'entreprise commençait à engranger des bénéfices mais un an plus tard, l'invasion allemande de mai 1940 allait mettre un frein à ce progrès.

ENTREPRISES GÉNÉRALES D'ÉLECTRICITÉ
J. MULLER
 13, rue de Bologne – Habay-La-Neuve

Téléphone : Habay 117
 Reg. Commerce : Arlon 9652
 C. C. P. 7848-50

DOCUMENT

Proposition d'exploitation du réseau électrique de Habay par Jean Muller

En février 1933, la société Muller gérée par A. Muller et Fils, dont Jean Muller figure bien connue de Habay, avait contacté la Commune pour suggérer une reprise et une modernisation du réseau électrique mal conçu et déjà vieillot installé à la hâte après la première guerre mondiale. Nous reproduisons ci-après, l'intégralité du courrier que cette firme adressa au conseil communal de l'époque car il donne beaucoup de précisions sur l'état du réseau, sur les besoins en investissements et sur les coûts qui seraient demandés si la société Muller obtenait le marché ce qui fut chose faite en 1935.

Considérations générales

La ligne principale actuelle partant de la centrale de Bologne et alimentant Habay est insuffisante comme section de cuivre. Elle est 50% trop faible avec le débit demandé. Les différentes lignes à travers la ville sont pratiquement inexistantes et ne permettent pas de donner un éclairage satisfaisant. De plus, dans leur état actuel elles constituent sans aucun doute un danger permanent. Dans son état actuel des changements sont inévitables et une réfection s'impose.

D'autre part, la distance entre la centrale de Bologne et la mairie, centre théorique de la distribution est grande, pour donner une marche convenable, il faudrait entre ces deux points une ligne avec section de cuivre considérable pour continuer à assurer une distribution sous 220 volts, il en est de même dans les autres parties du Réseau. Ces très grosses sections entraîneront des frais considérables de ferrures, poteaux... ce qui en plus n'est pas beau. Pour tourner ces difficultés et surtout pour assurer un fonctionnement plus satisfaisant, des chutes de voltage moindre etc... nous préconisons une distribution sous 440 volts avec 3 fils, courant continu comme précédemment. Ce genre de distribution a le très grand avantage de laisser dans les installations de maisons la tension actuelle de 220 volts sans rien changer. La tension de 440 volts serait seulement utilisée pour la force motrice un peu plus importante.

Voici ce que nous proposons :

Le réseau serait entièrement refait selon les détails donnés par la suite de manière à donner une marche satisfaisante et à répondre aux conditions et règlements actuels.

Le réseau resterait sous le nom de la Commune et à la

Commune de Habay. Elle nous chargerait de son exploitation, ceci pour un délai de 20 ans. Nous procéderions à la réfection du réseau comme mentionné par la suite, ceci à nos frais exclusifs, cette remise en état aurait lieu sous un délai de un an. Au bout de 20 ans, MM A. Muller et Fils se retireraient purement et simplement en remettant le secteur à la commune dans l'état où il se trouverait, sans indemnité de part et d'autre. Il est de toute évidence que pendant ce délai de 20 ans nous entretiendrons le réseau en bon état.

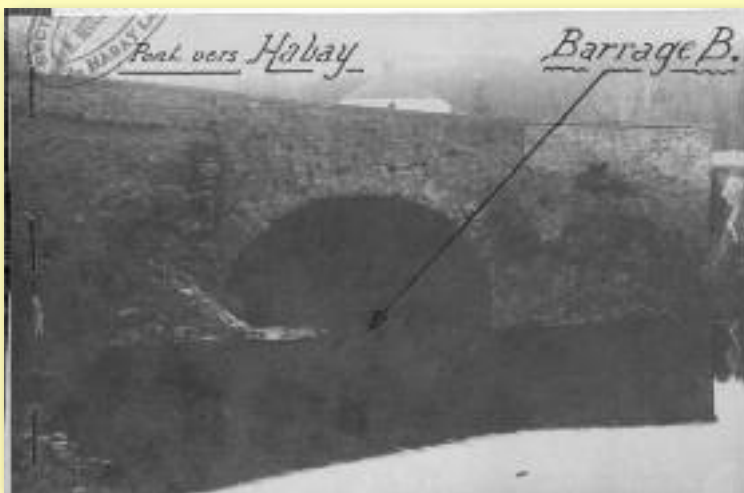
Nous verserions à la Commune de Habay une indemnité annuelle de 10.000 francs, payable par moitié fin juin et fin décembre de chaque année. En outre nous rembourserions à la Commune le loyer de Bologne soit 4500 francs en totalité 14.500 francs. La Commune paierait elle-même le loyer de la Centrale (ndlr louée à Monsieur Vidrequin alors propriétaire de la scierie de Bologne) et aurait à prendre les dispositions nécessaires pour la prolongation du bail pour qu'il ait court pour un délai de 20 ans. La commune aurait à nous payer le courant électrique dépensé par elle pour ses bâtiments communaux, mairie, école, éclairage public. Elle bénéficierait d'une réduction de 50% sur le prix des abonnés.

Comme sans aucun doute le fonctionnement du réseau sera déficitaire l'été, le règlement des comptes se fera entre la Commune et nous aux deux échéances spécifiées précédemment, nous ferions déduction, sur les sommes à verser par nous, du courant consommé par les bâtiments communaux, éventuellement des autres dépenses ou frais à charge de la Commune. Les locaux communaux ainsi que l'éclairage public des rues devraient avoir un compteur, ces derniers ainsi que toute installation d'éclairage sont évidemment à charge de la Commune.

Le réseau serait refait dans son importance actuelle, si ultérieurement des extensions devaient être faites soit

aux lignes ou à la Centrale, nous nous réservons le droit de demander l'appui financier de la Commune, alors la Commune participerait aux bénéfices supplémentaires qui résulteraient de ces extensions. Nous utiliserions gratuite-

ment et nous aurions toute liberté d'emploi et de disposition du matériel existant actuellement dans le réseau et à la centrale.



Pour nous dédommager et nous permettre d'amortir les dépenses à faire aux lignes et à la centrale etc... nous porterions le prix de vente du courant électrique à 1,50 frs le kilowatt. Le courant force (ndlr les indépendants et pme) bénéficierait de réduction importantes selon la dépense .

Aménagement de l'étang

Il serait procédé à la suppression de toutes les pertes d'eau, aux barrages etc... il en serait de même des vannes. Ceci pour permettre de donner à la turbine le maximum d'eau.

Canal d'arrivée, turbine

Ce canal serait nettoyé et révisé également, toutes les pertes d'eau seraient de même supprimées. Nous procéderions également à la révision de la turbine et des vannes...

Centrale de Bologne

Déplacement des dynamos sur de nouveaux socles et selon une meilleure disposition. Changement des dynamos de manière à donner une distribution de 220/440 volts, sous 3 fils. La turbine commanderait deux dynamos : une petite pour la nuit ou les heures de faible consommation, une plus grosse pour les heures de charge. Cette disposition pour économiser l'eau pendant l'été. Le moteur Diesel commanderait une grosse dynamo et chacune de ces trois génératrices pourrait être mise en marche ou arrêtée par débrayage de manière à ne pas interrompre la distribution du courant électrique. Nous ferions un nouveau tableau plus pratique, il serait placé au rez-de-chaussée de manière à ce que toute la centrale soit à la main et sous les yeux du conducteur. Nous ferions en outre une nouvelle installation lumière, les murs seraient blanchis...

Lignes générales et lignes de distribution

Comme mentionné la ligne générale est trop faible de 50%. Ceci d'après les calculs et relevés exacts des longueurs et sections. Elle est suffisante pour 440 volts, il suffira donc d'ajouter un fil supplémentaire et de le retendre... Quant aux lignes secondaires tout cela est à refaire à neuf. Nous ferions un réseau moderne et conforme aux prescriptions, convenable. L'éclairage serait à 220 volts, de même pour les petites puissances de force jusqu'à 1cv environ, au-dessus la distribution serait faite à 440 volts. Les grosses installations lumière seraient faites ou raccordées sous 3 fils pour répartir la charge.

Abonnés , installations intérieures

Chaque abonné devra avoir son compteur. Ce compteur pourra être acheté par lui, ou bien nous le mettrons en location pour le prix mensuel de 2.50 frs. En cas de location

du branchement, l'abonné paierait une taxe de 1,25 frs. Tous les branchements seront à réviser ou à refaire selon la nécessité.

Nous fournirions les compteurs neufs avec tableau spécial et fusibles etc. au prix de 300 frs. La pose en plus soit 25 frs que le compteur soit acheté ou loué. Ce changement de compteur est capital pour assurer le bon fonctionnement du réseau et surtout pour éviter le gaspillage de courant et l'affaiblissement de la centrale dont la puissance n'est pas illimitée. De cette manière nous obtenons une meilleure marche générale, nous évitons mieux les fraudes etc. Surtout qu'il n'y a que 70 abonnés à forfait ceci est une petite question. Nous devons ajouter que la Sodélux (ndlr société concurrente qui deviendra par la suite interlux, esmalux...) a supprimé depuis plusieurs années les forfaits. Nous cherchons à faire de même à Halanzy (ndlr la firme Muller avait déjà la concession électrique de cette commune).

Quant aux compteurs existants, ils seraient contrôlés sur place par un compteur étalon, ceux qui ne sont pas justes devraient être révisés soit par nous soit par un laboratoire. Pour les branchements ceux-ci doivent être convenables et également révisés, suffisants, il est en effet tout à fait illogique de refaire des lignes et de laisser ainsi des pertes...

Il serait conseillé à chaque abonné de mettre son installation électrique selon le règlement du comité électronique belge, cependant nous laisserions les gens libres, nous dégagerions cependant toute responsabilité sur les installations intérieures.

Eclairage communal

Comme mentionné nous poserions une ligne spéciale pour l'éclairage des voies publiques. Ce fil alimenterait toutes les lampes, avec interrupteur unique placé à la mairie ou à un point déterminé et qui assurerait l'allumage et l'extinction de toutes les lampes. Les armatures d'éclairage, ampoules, pose de celles-ci sont à charge de la Commune.

Annotations

Le courant serait donné nuit et jour. Cependant, pendant la première année des interruptions sont possibles à cause des travaux et jusqu'au moment où nous serons bien au courant des possibilités et que tout soit bien au point. Les heures d'éclairage seraient bien assurées. La Commune aurait à nous donner, ou à nous obtenir toutes les autorisations nécessaires pour la pose des poteaux ou ferrures.... Téléphones et pouvoirs publics.

Le prix de vente du courant électrique est basé sur les cours actuels, il pourrait être rectifié selon les bases prévues par les lois belges. Nos propositions constituent les premières bases d'un accord éventuel, nous sommes à la disposition entière de monsieur le Bourgmestre de Habay-la-Neuve ainsi que du Conseil de la Commune pour les compléter ou pour fournir tous les renseignements complémentaires désirés.

Si je connaissais l'imbécile qui a fait sauter le pont de Bologne ! (phrase prononcée par J. Muller pour sa compagnie d'électricité probablement !)

En mai 40, l'armée belge avait prévu une série de moyens pour stopper l'invasion allemande, outre les fortins qu'avait fait édifier le ministre Devèze, il avait été décidé de miner les ponts sur les routes principales. Ainsi à Habay-la-Neuve, le pont de la Rigole, le pont de la Gare, le rocher bordant la route de Bonaparte et un pont sur la route d'Heinstert préalablement minés avaient explosés dans un fracas retentissant. A Bologne, la centrale électrique qui jouxtait le pont, fut presque totalement détruite ce qui coupa l'alimentation en électricité, plongeant le village dans le noir pendant plusieurs jours. Il était d'une part impossible de remettre la centrale en état et impensable de laisser le village sans électricité. Monsieur Muller trouva une solution, un retour aux sources en quelque sorte, puisqu'il proposa d'installer une dynamo provisoire à la scierie du Châtelet. Courant juillet 1940, il se mit en rapport avec les forces d'occupation, l'Ortskommandantur à Arlon puis avec l'Oberfeldkommandantur de Liège, mais aussi avec la direction de la scierie. Les citoyens étaient impatients et se plaignirent au bourgmestre d'être ainsi privés de la fée électricité. Monsieur Muller devait donc s'expliquer dans de nombreux courriers. En date du 12 décembre 1940, il expliquait qu'avec toute la bonne volonté qui était la sienne, il ne pouvait accomplir des miracles. L'installation précaire du Châtelet avait une puissance limitée, avec une arrivée d'eau insuffisante elle ne pouvait maintenir du courant à 220 volts que jusqu'à une charge de 65 ampères. Or, cette charge était largement dépassée car les citoyens ne respectaient pas les consignes visant à économiser l'énergie, le mal n'est pas nouveau donc.

En principe, chaque abonné avait droit à cette période difficile à une seule ampoule de 25 watts par compteur, dès la tombée de la nuit. Ainsi pour 556 ménages, le calcul établi permettait de faire face à la puissance disponible via la scierie : $556 \times 25w$ donnent 13900 divisés par 220 volts soit effectivement 65 ampères. Ce calcul n'avait pas tenu compte du manque de discipline de certains puisque chaque soir c'était près de 120 ampères qui étaient activés jusqu'à 22 heures environ. Comme monsieur Muller s'en plaint au bourgmestre, « *cela prouve que la plupart de nos abonnés n'ont pas suivi les instructions* » et qu'il ne peut être tenu responsable des problèmes engendrés de ce fait. Il balaie aussi l'idée de remettre rapi-



dement en marche la centrale de Bologne en décrivant les travaux indispensables à exécuter : « *la turbine est hors d'état, les coussinets de l'arbre de transmission sont fondus. De plus le mur qui se trouve sur la turbine est lézardé à plusieurs endroits et la prudence la plus élémentaire interdit de faire fonctionner la turbine même si ce fait était possible. Le canal d'arrivée des eaux est crevé à plusieurs places ce qui nécessite une reconstruction complète, qui impose un toit même provisoire sous lequel placer une dynamo. Impossible de réparer le régulateur de la turbine puisqu'il est de fabrication française.* »

A ces difficultés déjà conséquentes, les restrictions de guerre, la rareté des métaux, le coût des matières premières comme le charbon rendaient quasiment impossible une remise en état du réseau comme il fonctionnait avant la guerre. Pour Habay, Jean Muller envisage alors un raccordement au réseau de la Sodélux mais cette société est aussi en grande difficulté d'approvisionnement et pour se connecter, il faut revoir tout le réseau, Jean Muller estimait qu'il fallait pour Habay, 3 tonnes de cuivre, 100.000 francs de compteurs, 100.000 francs de cabine, et encore 100.000 francs pour le réseau et autre frais. « *Nous ne sommes pas encore en temps de paix et les*



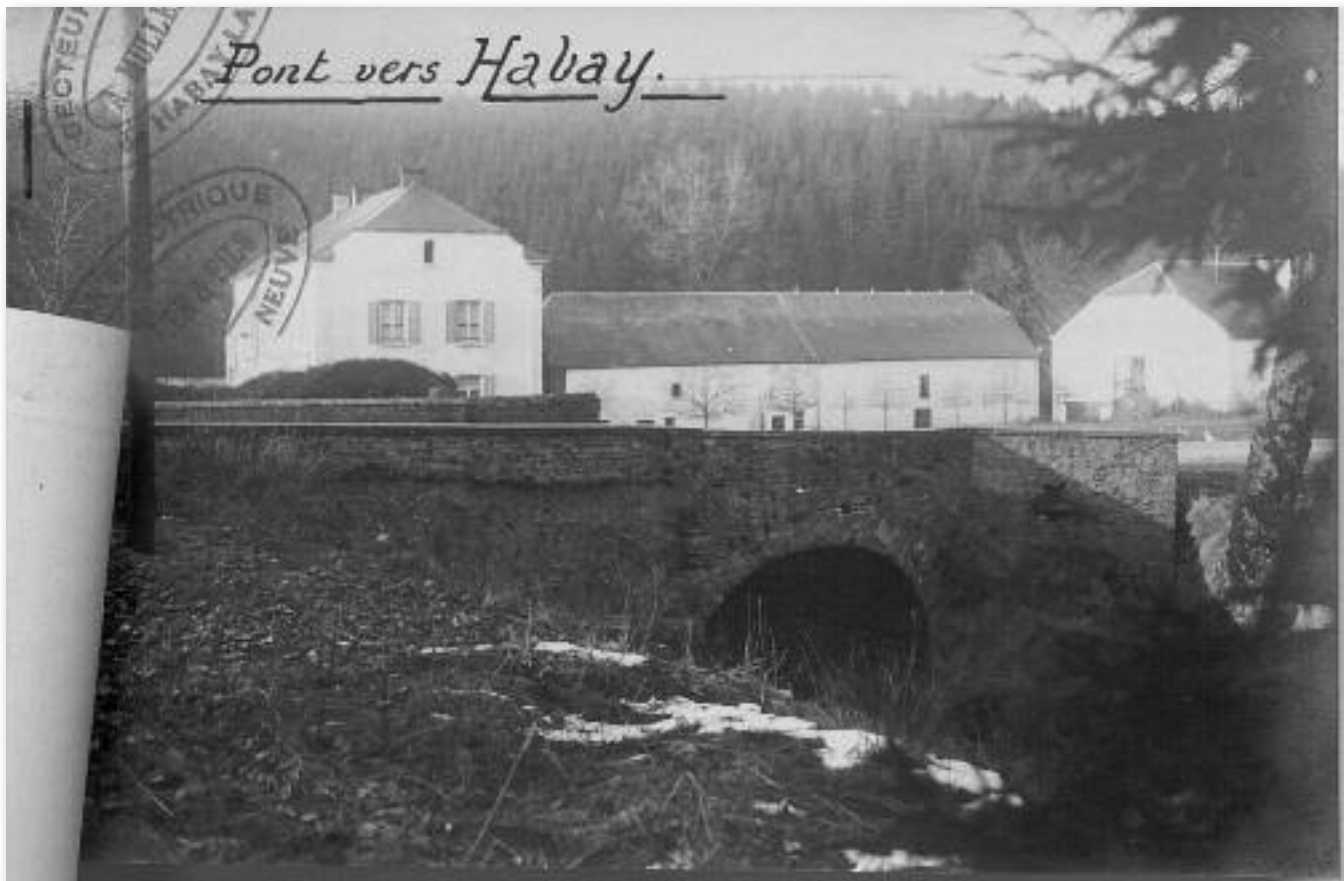
Diverses vues de l'ancienne centrale de Bologne qui fut complètement détruite suite au dynamitage du pont de Bologne par l'armée belge en mai 1940, les ruines que l'on voit encore ici vers les années 50 sont restées visibles jusqu'à ce que les RTT rachètent l'endroit à la Commune de Habay. Nombre de gamins y ont été joué dans les années 60





Sur cette photo aérienne des années 60, on aperçoit encore les ruines de l'ancienne centrale électrique. Ci-dessous vue des travaux qui ont élargi la route de Bologne à cet endroit et on voit le poteau électrique à gauche, flambant neuf, qui fut remplacé pour l'occasion. Ces poteaux comme d'autres ont été fournis par la société Rongvaux, ils portent des numéros référencés.



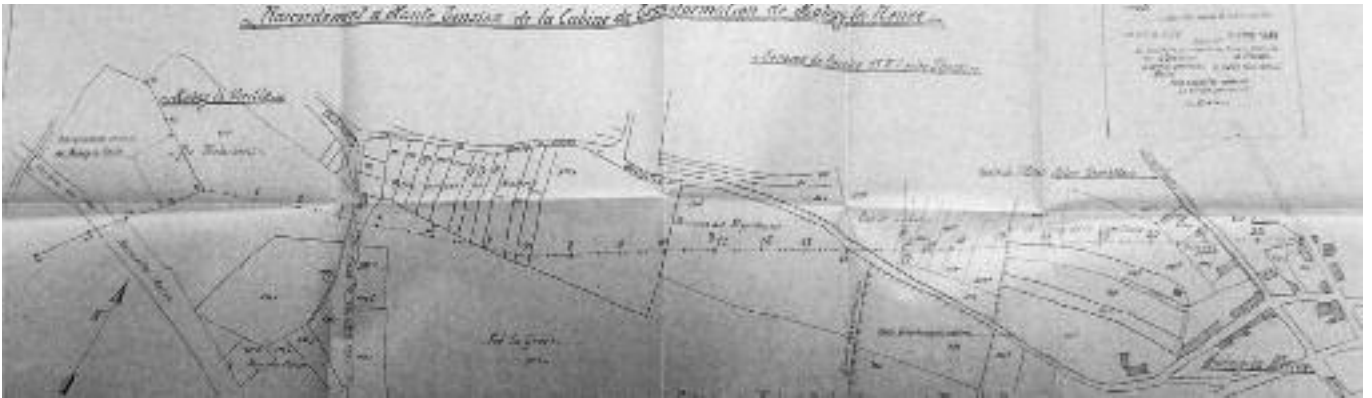


difficultés que rencontrent ceux qui doivent recevoir des matières premières sont souvent insurmontables. Pas d'essence, non plus. Le fourniture actuelle, même limitée constitue un exploit par rapport à d'autres communes qui n'ont aucun raccordement et il est important de rappeler aux citoyens qu'ils doivent faire preuve de bonne volonté. » Monsieur Muller ajoute que nombre de personnes ont spontanément exprimé leur satisfaction de ce qui fut mis en œuvre pour assurer un service somme toute minimum mais indispensable. Il termine son courrier en écrivant *« Il y a donc un fait qui prime tout, nous sommes en guerre et en subissons les conséquences. »*

Le loup dans la bergerie

Enfin une solution fut trouvée : le raccordement au réseau Sodélux via la construction d'une cabine rue de Bologne et d'une importante ligne vers Habay-La-Vieille. En s'associant provisoirement à la puissante intercommunale Sodélux, la firme Muller permettait indirectement à cette société d'implanter un pied dans le marché de Habay-la-Neuve et in fine, nous savons que Sodélux racheta l'entièreté du réseau et que monsieur Jean Muller en devint un employé salarié, mais à ce stade, il faut avant tout des solutions pratiques face à l'urgence de la situation. La cabine fut construite rapidement rue de Bologne où elle existe toujours, la Sodélux se chargea de tirer une longue ligne entre le village de Habay-la-

Vieille qu'elle desservait déjà et celui de Habay-la-Neuve, cette ligne courait à travers champ, le long de la route de Rimbiéry et la rue du Pachis (rue de la Libération aujourd'hui). Le 18 mars 1941, l'administration communale écrit au Commissaire Général à la Restauration afin d'obtenir des crédits supplémentaires pour cette fois poursuivre les travaux de raccordement à ce réseau Sodélux-Muller. Il est rappelé que la centrale a été détruite en mai 40 et que l'autorité allemande s'est opposée à sa reconstruction ce qui a obligé la commune à s'intégrer dans un réseau haute tension. *« C'est chose faite. Le réseau de Habay-la-Neuve est relié à celui de la Sodélux (Société d'électricité du Luxembourg). Les poteaux de la ligne H.T. sont plantés. La cabine de transformation est terminée. Seuls les fonds manquent aux concessionnaires pour pouvoir terminer. Depuis juillet dernier, le village (2000 habitants) fut éclairé par des moyens de fortune, 2 dynamos montées provisoirement dans une scierie hydraulique. Le courant est insuffisant. Le voltage qui devait être de 220 volts tombe à moins de 100 aux heures de pointe. Aucun moteur industriel ne peut fonctionner normalement et la situation va empirer dès que les eaux actionnant la turbine hydraulique vont diminuer en volume et en force. Nous espérons que tenant compte de ces circonstances et que de plus il s'agit d'une question d'utilité publique, vous voudrez bien accorder à Messieurs Muller les crédits qu'ils ont demandés par l'intermédiaire de l'office compétent.*





Les débuts de la Sodélux à Habay.

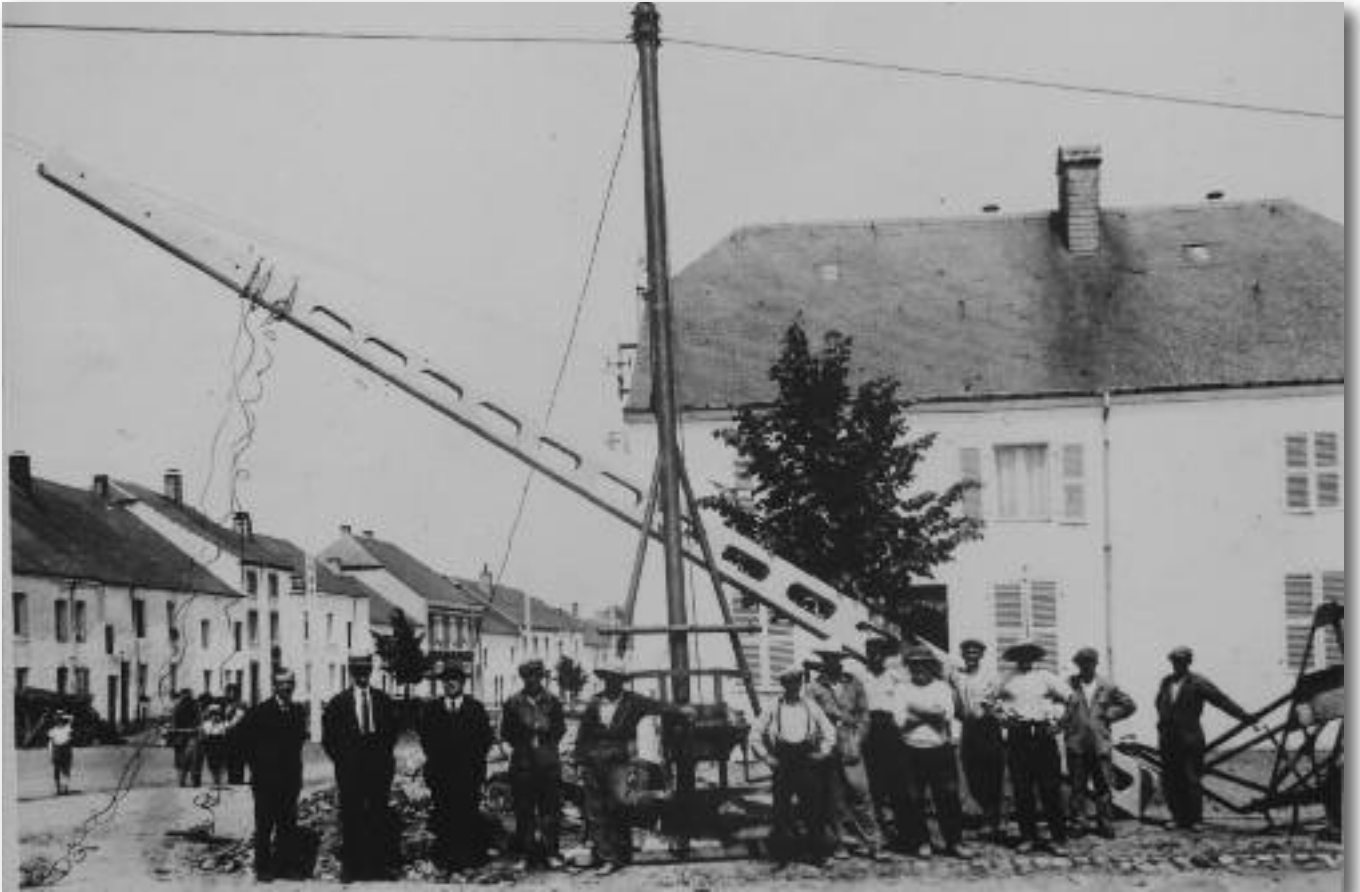
Comme nous l'avons vu, suite à la destruction de la centrale, la société Muller a installé une cabine à haute tension rue de Bologne (photos ci-contre) afin de recevoir l'électricité fournie par la Société Sodélux qui alimentait depuis les années 30 le village de Habay-la-Vieille.

A gauche page ci-contre, plan de la ligne haute tension tirée de Habay-la-Vieille à cette cabine en passant par les champs entre les deux villages. (Archives Etat Arlon)

Ci-contre toujours vue de la Rigole fin des années 40, le pont dynamité lui aussi par l'armée belge en mai 40 n'a pas encore été réparé et c'est sur le pont provisoire en bois que s'appuient les personnes regardant la rivière. On voit aussi la ligne électrique qui montait vers le village, poteau en béton et qui arrivait près de l'ancien hôtel de ville (Fée Verte aujourd'hui) où l'employé pouvait allumer et éteindre l'éclairage public.

En bas la photo de la mairie date de 1912/13 et l'on peut voir un poteau qui théoriquement servait pour le télégraphe vers le bureau de poste situé dans le bâtiment abritant aujourd'hui le magasin de chaussures Escarmelle et l'ancienne Pharmacie Willame.





Nous n'avons pas la réponse à cette lettre urgente mais il est logique que M. Muller ait obtenu ces crédits afin de remettre le réseau en état de marche.

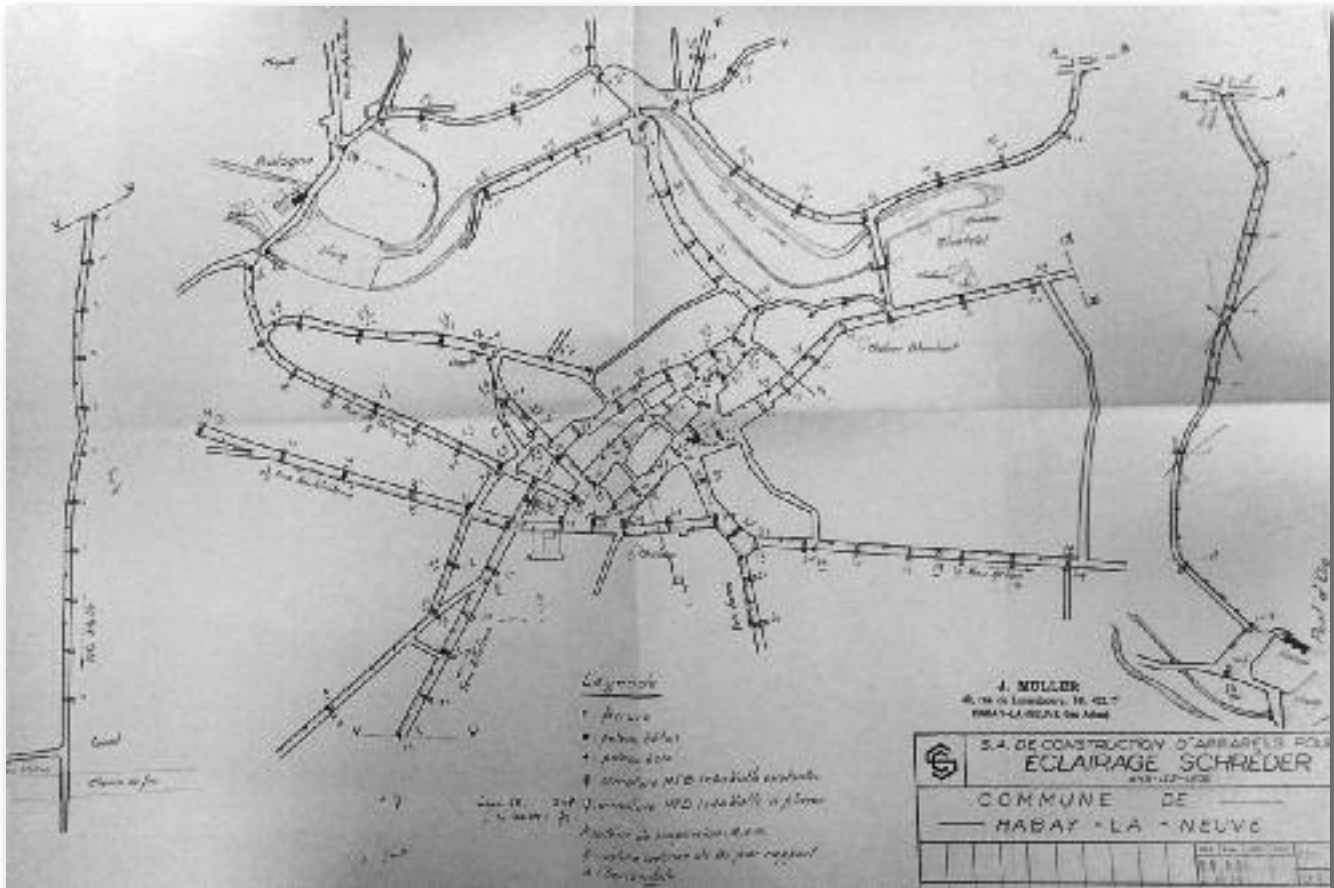
Après la guerre, on modernise.

Jean Muller, toujours indépendant vis-à-vis de la société Sodélux va devoir déployer une énergie (sans jeu de mot) inouïe dans les années 50 pour revoir complètement le réseau électrique de Habay-la-Neuve. Pour ce faire, il pouvait s'appuyer sur le relais à la Sodélux via la cabine de la rue de Bologne mais les travaux à exécuter étaient d'ampleur car non seulement il fallait revoir le réseau existant mais aussi en parallèle développer de nouvelles lignes importantes pour relier les habitations qui se construisaient sur les routes de la Gare, de Luxembourg, de Vance, de la Libération vers Habay-la-Vieille... (voir document) mais aussi pour faire face à la demande en électricité de la nouvelle école de l'Etat qui se construisait milieu des années 50 à la Courtière, à celle du sénateur Pierre Nothomb qui voulait que le Pont d'Oye bénéficie de meilleures installations, à celles aussi de fermes plus éloignées comme la ferme Ries à la sortie de Habay vers Arlon, de monsieur Lagarmite pour sa maison dans le tournant de la Comtesse etc... Ces travaux constituaient autant de chantiers d'ampleurs qui nécessitaient des coupures de plusieurs heures pour garantir la sécurité des ouvriers-électriciens, de ce fait, les

plaintes des usagers étaient fréquentes, mêmes si les coupures étaient annoncées par voie d'affiche à la mairie et par monsieur Muller qui informaient les citoyens les plus touchés.

Outre la livraison d'électricité pour les particuliers, la firme Muller avait aussi en charge l'éclairage public. A ce niveau également les demandes de modernisation étaient pressantes, car chaque citoyen enviait les belles villes éclairées que l'on découvrait dans les journaux, New York, Paris, réputée ville lumière par excellence. Le 8 décembre 1947, la firme Muller informe le bourgmestre des changements importants qu'elle va mettre en œuvre pour moderniser l'éclairage public, à savoir :

- Nous remplaçons les ampoules au fur et à mesure que celles-ci deviennent hors d'usage. Depuis la libération nous avons dû remplacer des ampoules après un mois, et même moins de service. L'hiver, alors qu'il y a de la neige et de la glace, il est impossible de remplacer ces ampoules de suite, et il en suit des réclamations de la part des personnes qui bénéficient de la clarté de ces lampes.
- Voyant le peu de durée des ampoules que nous employions nous avons demandé à notre fournisseur, la société Philips de Bruxelles de nous fournir des ampoules de construction renforcée. Mais le résultat n'a pas été



Plan des poteaux installés dans le village (AEA), sur les photos, installation d'un poteau sur la grand-place à l'angle de l'actuelle rue Chantraine, on voit monsieur Muller à gauche et ses ouvriers à pied d'oeuvre, publicité pour les néons préconisés par la firme Muller



meilleur. Nous nous sommes adressés à nouveau à cette société qui nous a fourni, à l'essai, les ampoules que nous avons placé à 2 ou 3 places et qui sont de 50 watts seulement. Mais dès le lendemain de leur placement, votre garde-champêtre est venu demander à notre cabinier de ne plus poser ces lampes.»

Rien n'était donc simple pour établir un éclairage qui satisfasse tout le monde, finalement, la firme Muller placera plus tard un éclairage au néon, moins énergivore et dont la lumière était mieux diffusée sur un large spectre. Le 8 août 1958, Jean Muller envoya un courrier au bourgmestre pour lui annoncer qu'il avait enfin réussi à ajouter un deuxième transformateur pour la distribution de l'énergie électrique. Il y avait ainsi trois circuits de distribution, ceux-ci pouvaient être coupés indépendamment durant les travaux sans que les autres usagers ne soient privés d'électricité ce qui était un progrès manifeste. Le premier circuit concernait le centre, avec les rues de Bologne, Chapelle, d'Hoffschmit, Eglise, Emile Baudrux, Hôtel de Ville (mairie à église), sur la Rulles, ainsi que les extensions de Bologne, place de la Liberté et Bon Bois, du château du Châtelet (M. Adam), du Pont d'Oye et de la Schocke. La deuxième extension concernait le quartier de la Gare avec les rues de Neufchâteau, de la Libération, de la Gare, de la Courtière, d'Arlon, de l'Hotel de Ville (de Mairie), de Vance. Enfin un troisième circuit alimentait la Grand-Place pour subvenir aux besoins des forains, cette ligne était nécessaire car avant cela, leur consommation d'énergie n'était pas toujours assurée, pour les fêtes du 15 août, ce dont ils s'étaient plaints à maintes reprises.

Dans ce courrier, Jean Muller ajoute quelques précisions, « nous avons transformé entièrement notre sous-station de transformation, en y ajoutant, outre le transformateur ci-dessus, un tableau de distribution avec appareils et une nouvelle cellule haute tension coût : 100.000 francs » inscrits en rouge dans ce courrier.

La cession de la concession à la Sodélux.

Compte tenu de l'importance grandissante des investissements à réaliser, de la nécessité d'augmenter aussi la puissance en kwatt pour faire face à l'arrivée des équipements électro-ménagers, de la force motrice pour les entreprises, Monsieur Muller adressa le 22 septembre 1960 un courrier au Conseil Communal afin d'être autorisé à céder le réseau de Habay-la-Neuve à la société d'Electricité de la Province de Luxembourg, SA « Sodélux ». Le lendemain, le 23/09, à la demande du Collège, il détaillera ce qui sera remis à la nouvelle société distributrice :

Le réseau basse tension de distribution d'énergie électrique

La cabine électrique (station de transformation) et le raccordement en énergie haute-tension entre cette cabine électrique et le réseau général haute-tension à la Sodélux dont le siège social est à Halanzy et les bureaux 257 avenue Patton à Arlon. Il rappelle que la concession à sa société avait été accordée par l'arrêté royal du 14/11/1935 et qu'il avait commencé cette exploitation le 15/12/1935 et que normalement elle devait se terminer le 15/12/65. La société Sodélux se propose donc de reprendre tous les droits existants et aussi les obligations en rachetant notamment, conformément à l'acte passé lors de la soumission en 1934, le réseau communal mis en commun à l'époque au prix de 40.000 frs.

L'éclairage de Haba passait donc aux mains de la Sodélux qui deviendra Esmalux, puis Unerg, Engie passant à chaque fois d'une petite structure à une multinationale. Monsieur Jean Muller termina sa carrière comme employé au sein de la Sodélux et une fois pensionné fut encore plus impliqué dans la vie culturelle de son village et éclaira cette fois les esprits en proposant concerts, théâtres, conférences, expositions, cours de musique et stages. Il était juste qu'une petite place de Habay porte son nom.



Historique de l'électrification de Habay-la-Neuve Interview de Jean Muller

Qui a installé le premier réseau électrique dans la centrale de Bologne ?

Je crois que c'est la commune, après la guerre 14/18 vers 1920.

Qu'est-ce qui a motivé la commune à choisir le site de Bologne ?

La chute d'eau, pour la force motrice. Il y avait une roue et la commune a acheté à Strasbourg chez Scheller Jacques, une turbine de 35 chevaux environ, la roue était celle de l'ancien moulin. A l'origine il y avait là le moulin de monsieur Jean Muller originaire de Thiaumont, la propriété appartenait à Firmin Vidrequin. Monsieur Florentin qui avait le domaine auparavant et qui a été bourgmestre a fait faillite et c'est son fils qui lui a succédé et par la suite le site a été racheté par la famille Vidrequin de Habay-la-Vieille. En 1919, c'était donc Monsieur Vidrequin qui était propriétaire, monsieur Florentin était décédé, vers 1900 ou un peu avant.

Je suis venu ici en 1930 / 32 pour la remise en marche de la centrale et j'ai obtenu la concession pour 30 ans le 15 décembre 1935, après adjudication. Il y a donc eu une quinzaine d'années durant lesquelles la centrale fut ex-



ploitée par la commune, comme ouvrier il y avait Jean Félix, le Félix du Pim comme on l'appelait, il était je crois le seul ouvrier, il y avait aussi un nommé Kemp qui allait chez les gens, encaissait les sommes dues, et aidait aussi pour le travail électrique. Pour être raccordé au réseau, on allait à la commune, auprès de monsieur Baudrux et le travail se faisait ainsi. Il devait y avoir un prix à payer, il y avait des compteurs électriques dans la plupart des maisons, ceux qui n'avaient pas de compteur, payaient un forfait, autant par personne, par ménage et par mois. Ce premier réseau n'était pas très fiable. Il y avait une dynamo reliée à une courroie et cette courroie avait une couture, si la dynamo était trop sensible, chaque fois que la poulie passait sur la courroie de la dynamo, il y avait un petit fléchissement. Cela explique que les premiers utilisateurs racontent que l'électricité do





mestique variait dans leur habitation, un peu à l'instar d'une flamme de bougie qui vacillait. Le réflexe des Habaysiens, qui voyaient leur électricité varier était de dire, c'est encore le Félix du Pim qui fait des siennes ! C'était un bien brave homme mais qui s'attardait un peu dans les cafés, tout le monde le savait ; mais ses filles qui résidaient à Bologne quand elles voulaient que leur père rentre, elles coupaient l'interrupteur une fois ou deux fois et c'était le signal pour qu'il regagne la maison ! Il y avait effectivement un logement à la centrale, très simple, il y avait en tout trois pièces. Dans le moulin même il y avait deux étages, une cave où se trouvait la turbine et en même temps un moteur semi-diesel et sur le côté il y avait l'habitation proprement dite aussi avec une cave, la cuisine et en haut la chambre. Deux étages, mais en contrebas de la route d'Anlier si bien que pour avoir accès à la centrale et donc à l'ancien moulin, il fallait passer par en dessous, un peu comme le moulin Remy à Bologne où une partie est en contrebas de la route.

Origine de l'électrification de Habay.

Les premiers à avoir électrifié Habay en réseau furent les Allemands durant la première guerre, notamment pour les besoins du terrain d'aviation. Les premiers balbutiements doivent apparaître vers 1916/17, il y avait

d'ailleurs plusieurs centrales électriques, ils prenaient le courant pour les ateliers et pour le village, la Kommandantur etc. Le baron de Bonhome avait lui aussi déjà utilisé la force motrice de sa scierie du Châtelet pour doter l'église en courant électrique vers 1913 environ ; il possédait là une dynamo, une turbine actionnée par le chute d'eau et il a édifié une ligne électrique de la scierie vers l'arrière de l'église et l'église était alimentée en courant le dimanche et durant les offices. La lampe actuelle, au-dessus du chœur date encore du temps du baron de Bonhome. (Nous sommes en 1989)

En 1935, j'ai obtenu le marché de l'électricité à Habay, par adjudication. J'étais en concurrence avec la société Sodélux de Halanzy. J'ai été retenu parce que je conservais les anciennes installations et ainsi on maintenait la chute d'eau de Bologne. Sodelux aurait fermé Bologne et alimenté son réseau par un transformateur. Quand nous sommes arrivés, nous avons remis tout à neuf, tout le matériel nous l'avons racheté pour 40.000 frs tout était neuf et nous n'avons rien gardé des anciennes installations ; nous avons aussi rénové les poteaux, avant, les fils électriques couraient directement le long des façades. Nous avons posé des poteaux en béton, modernes qui sont toujours là et alors nous avons deux circuits, nous montions de Bologne et nous passions par la place de la Liberté, et ainsi nous avons une boucle et toutes les dérivations se faisaient à partir de cette boucle, la rue de la Gare, la rue de Luxembourg, la rue du Paquis (rue de la Libération), la rue de la Chapelle. La grande majorité des Habaysiens s'était équipée en électricité, à l'exception de quelques personnes plus âgées qui considéraient que l'électricité pouvait être dangereuse et source d'incendie par exemple, elles ont continué à s'éclairer avec des quinquets, à l'huile. Au fur et à mesure, à leur mort, ceux qui ont racheté les maisons ont modernisé tout cela et à la veille de la guerre, je peux dire que la quasi-totalité des maisons de Habay était raccordée à notre réseau électrique, sur 4 à 5 années donc.

Les personnes désireuses de recevoir l'électricité nous contactaient, elles recevaient une police à signer et nous leur communiquions les frais à régler pour le raccordement puis le coût, celui-ci était fixé par arrêté, nous étions limités dans les prix pratiqués. Nous allions tous les deux mois dans toutes les maisons, je relevais les compteurs et en fonction de la consommation, je demandais le paiement. J'avais du personnel pour m'épauler à la centrale, il y avait Camille Guillaume d'Etalle, il était aidé par un nommé Fudvoy Jules lorsqu'il y avait des travaux plus importants à réaliser, Jules habitait rue Chantraine et il eut un magasin d'électricité. Il y avait aussi Anatole Késer qui habitait Etalle et que je faisais venir pour les raccordements ou divers travaux. Au ni-

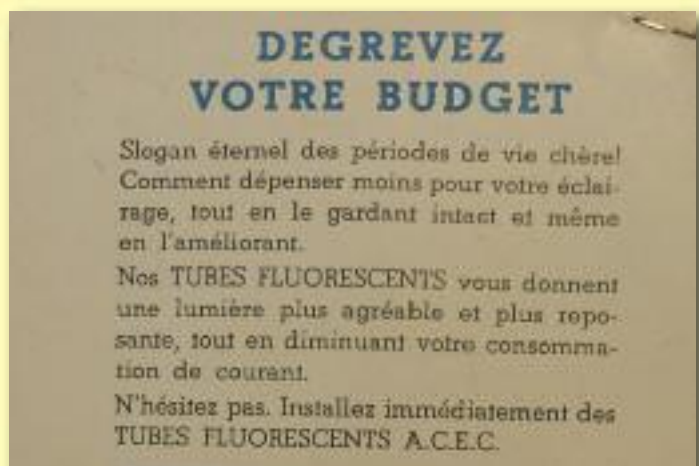


Vue de la rue du Moulin (rue du Prévôt), avec la sortie de l'aqueduc du moulin. Photo prise par monsieur Muller pour prouver que le barrage de l'étang de Bologne n'affectait pas le niveau des eaux à la sortie du Moulin, ce dont s'était plaint monsieur Remy. (AEA)

veau des réparations, je peux dire que nous n'avons pas eu de réparation, nous avons des entretiens par la firme de Gand qui nous avait fourni les moteurs, mais pas de réparation.

Le 10 mai 40, l'armée belge a fait sauter le pont de Bologne pour ralentir l'armée allemande mais en même temps cela a fait sauter la centrale électrique. Comme nous n'avions plus de centrale, nous avons réparé sommairement les lignes et avons pris le courant à la scierie du Châtelet. C'était un nommé Wathélet, Albert un ouvrier de la scierie qui nous épaulait mais nous ne pouvions garantir que de l'électricité que pour des petites consommations et certains ménages, soucieux de mieux voir clair utilisaient des lampes plus puissantes de 110 volts et le voisin ne voyait plus ! Cela a duré deux trois mois. Au moins de juillet 40, nous avons donc transformé le réseau qui était en continu, 220 volts pour la lumière, 440 volts pour la force motrice, pour les moteurs donc, et après nous l'avons transformé en 220 pour la lumière, cela n'a pas changé mais en 380 pour la force motrice à trois phases. Alors nous avons ajouté un troisième fil pour la troisième phase, le neutre 220/140 volt est devenu le neutre alternatif et nous avons mis le tiers des raccordements sur chacune des phases. La cabine de la rue de Bologne recevait le courant haute tension de la Sodélux, et nous avons construit une ligne entre Habay-la-Neuve et Habay-la-Vieille car cette commune s'était affiliée au réseau Sodélux qui deviendrait Unerg par la suite et qui était implantée dans beaucoup de communes, Habay était presque une exception, à part

Martelange, Sodélux avait un quasi monopole. Par la suite tout le réseau luxembourgeois passa à la Sodélux sauf Athus qui continua à produire son électricité du fait des usines sidérurgiques, il recevait le courant de la centrale des fourneaux. Pour ma société je louais les bâtiments à monsieur Vidrequin. Comme le bâtiment fut détruit, nous avons construit la centrale de la rue de Bologne et y avons placé deux transformateurs, nous avons pu alimenter la commune comme cela, ce qui a duré jusqu'en 1960 avec l'arrivée de Sodélux qui a repris le marché communal et j'ai été dans l'obligation de céder le réseau et je suis devenu employé de la Sodélux. A la fin de la guerre, nous avons remplacé tous les compteurs des particuliers. Comme Habay, les réseaux communaux de Virton, Bastogne et toute la province ont été transmis à Sodélux. La cabine de la rue de Bologne existe et fonctionne toujours. Le passage à une société plus impor-



Province de Luxembourg.
Commune de Habay-la-Neuve.

Réseau électrique. -----

Mesurage contradictoire.

Le 18 septembre 1936, nous, membres du collège échevinal de la commune de Habay-la-Neuve, assistés de M. Beaulieu, ingénieur en chef, Directeur du service technique provincial à Arlon, et en présence de M. Rauxaux, E. Ingénieur à Ciney, constructeur du réseau, avons procédé au mesurage contradictoire et à la vérification du réseau, établi par le concessionnaire, en vertu du contrat de concession.

Les travaux et fournitures ont été reconnus bien exécutés.

Le relevé des matériaux échantonnés sans la construction du réseau s'établit comme suit :


- 79 poteaux simples en bois. de 3m.
- 54 id doubles id de 3m.
- 20 poteaux simples id de 10m.
- 12 id doubles id de 10m.
- 4 id doubles en bois de 12m.
- 2 id triples id de 12m.
- 17 poteaux béton de 10m. 200 kgs.
- 6 id id 10m. 250 kgs.
- 2 id id 10m. 300 kgs.
- 1 id id 10m. 400 kgs.
- 1 id id 10m. 500 kgs.
- 1 id id 10m. 500 kgs.
- 1 id id 10m. 800 kgs.
- 1 id id 10m. 1000 kgs.
- 2 id id 12m. 250 kgs.
- 3 id id 12m. 300 kgs.
- 2 id id 12m. 500 kgs.
- 1 id id 12m. 1000 kgs.
- 1 id id 12m. 1000 kgs.
- 1 id id 12m. 1500 kgs.
- 1 id id 12m. 1800 kgs.
- 1 id id 12m. 2000 kgs.
- 18 herces pour poteaux.
- 714 Isolateurs 100.70 à tige courbe, pour poteaux.
- 142 id 100.70 sur tige droite pour poteaux.
- 159. id 140.85 à tige courbe pour poteaux.
- 10 id 140.65 id droite pour ferrures.
- 58 poulies.
- 50 traverses poulies, pour poteaux bois.
- 58 id id id id béton.
- 3 prises de terre.
- 4 sectionneurs.
- 6 parafoudres.
- 4 socles béton pour poteaux bois.
- 10 traverses à 2 isolateurs pour ferrures.
- 4 id id id id pour poteaux bois.
- 11 id id id id id poteaux bois.
- 24 ferrures marges à 2 ancrages.
- 13 id id id id id
- 8551 m. fil cuivre de 30/10.
- 9202m. id id de 25/10.
- 4232m. id id de 45/10.
- 4487 m. sable id de 25 m/m.
- 896 m. id id de 35 id.
- 1540 m. id id de 40 id.
- 2932 m. id id de 50 id.
- 1772 m. id id de 70 id.

71. m3. béton de fondation des poteaux béton.

L'ancien réseau a été repris en charge le 15-12-1935 par le concessionnaire. - Les travaux du nouveau réseau ont commencé le 2-1-1936. Le nouveau réseau a été terminé le 1-9-1936. - Le délai de 9 mois imposé par l'acte de concession pour la construction du réseau a donc été respecté. L'ingénieur en chef, Le Concessionnaire. - Le Collège échevinal.

Directeur.

Beaulieu *Muller* *Rauxaux*

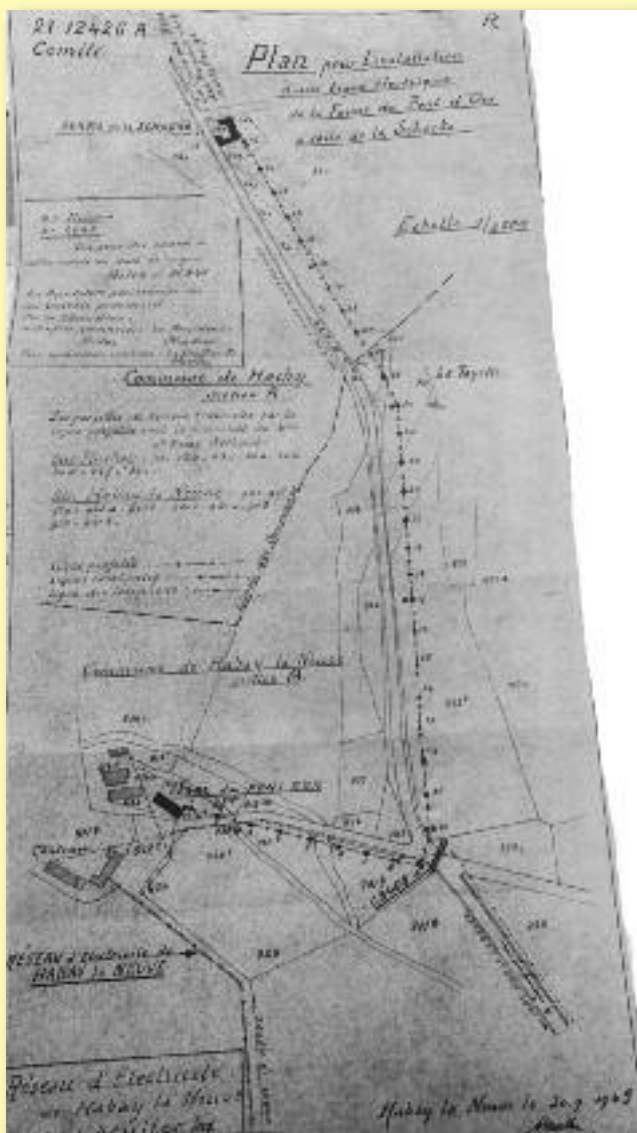


Ci-dessus, liste des poteaux et matériels nécessaires pour l'éclairage public pour les travaux de raccordement en 1935/36, à droite plan de la ligne électrique visant à raccorder le hameau du Pont d'Oye au réseau électrique pour laquelle il a fallu abattre une centaine de sapins pour éviter qu'ils ne tombent sur les lignes. Papier à en-tête de ma firme Muller en 1938.

tante s'explique aussi par l'intensification des entreprises qui nécessitaient un service plus conséquent avec l'arrivée des machines électriques plus énergivores, je citerai aussi la communauté scolaire St Benoît qui a besoin de beaucoup d'énergie.

Le coût n'était pas excessif, le coût au Kwatt/Heure était de 2.5 francs avant la guerre et environ 3 frs après. Ce n'était pas un luxe d'avoir l'électricité et tout le village était raccordé, d'ailleurs au moment où j'ai arrêté, la TV, l'équipement électroménager arrivait dans les maisons et chacun avait intérêt à être raccordé pour y avoir accès mais il y avait encore des personnes qui avaient des quittances mensuelles de 3 à 4 francs, ils utilisaient le courant de manière parcimonieuse, ce qui n'existe plus maintenant.

Au niveau de l'éclairage public, nous avons équipé le village de petites lampes au commencement puis nous avons installé des néons, des lampes au mercure, des lampes directionnelles. Mais tout n'était pas éclairé comme aujourd'hui, par exemple au niveau de la rue de la Gare, nous allions du début au Haut d'Etalle, près de St Benoît et une autre près de la station de la Gare pour indiquer le chemin. Ces premières lampes servaient si l'on peut dire de direction, avec les tubes nous avons un vrai éclairage. Avant cela il y avait un éclairage plus sommaire, constitué de petites lampes qui éclairaient plus faiblement et avant cela c'était le règne du réverbère, allumé par des agents communaux qui allumaient mais surtout éteignaient car l'éclairage public était éteint à partir de 22 heures. Je pense que c'était des lampes à pétrole. La commune payait les factures. Les commerces avaient aussi besoin d'être éclairés au niveau de leur vitrine et nous leur avons accordé des tarifs spéciaux dès avant guerre. Je me souviens de monsieur Miette commerçant rue Emile Baudrux qui fut un des premiers à nous solliciter pour sa vitrine. Nous avons bien sûr un tarif préférentiel accordé aussi à la Commune et au



Culte, c'était le même tarif pour les commerces, les entreprises fonctionnaient avec des diesel comme la scierie Arendt, mais je me souviens aussi d'un menuisier Klein qui avait son propre moteur en 440 v mais qui fonctionnait très peu, selon les besoins.



Vue agrandie de l'arrière de l'ancienne centrale électrique de
Bologne détruite le 10 mai 1940



La Gazette de Habâ din l'tin est publiée avec l'aide du Centre de Recherches de Habay, du
Centre Culturel et de la Commune de Habay.

INTÉRESSÉ PAR CETTE PUBLICATION ?

N'hésitez pas à contacter pour Habâ din l'Tin

Alain THOMAS 063/42 30 75 ou alain.thomas@live.be